

LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1^{er} mars 1958

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48 05 25 32

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4° G.T.M.), LEBLANC (†) (1° G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3° G.T.M.), PARLANGE (†) (4° G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3° G.T.M.), TURNIER (†) (2° G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCAS-SEAU (†), général André FEAUGAS.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI, Léon MERCHEZ.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Jérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, colonel SAULAY (†).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Membres :

MM. Henry ALBY, Jean BERTIAUX (D), Claude de BOUVET, Georges BOYER de la TOUR (D), Georges CHARUIT, Gérard de CHAUNAC LANZAC, Jérôme de GANAY, Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D), général Georges LEDIBERDER, M. Pierre LECHAIX, Mme de MAREUIL, MM. André NOËL, Michel PASQUIER (D), Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, Mme Pierre REVEILLAUD, MM. Jean de ROQUETTE-BUISSON, contre-amiral J. THEN (D), général Jean WARTEL.

2) Bureau du conseil d'administration

Président	Général Georges LEDIBERDER	Tél. :	43 26 03 83
Vices-Présidents	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	(1) 47 63 36 65
	Georges BOYER DE LA TOUR (D)	Tél. :	94 76 41 26
Secrétaire général	Claude de BOUVET	Tél. :	(1) 47 23 91 30
Secrétaire général adjoint	Jean BERTIAUX (D)	Tél. :	86 62 20 95
Trésorier général adjoint	Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. :	(1) 42 60 88 71
Conseiller relations publiques	André NOËL	Tél. :	(1) 47 04 99 20
Conseiller juridique	Maître Pierre REVEILLAUD	Tél. :	(1) 40 50 10 69

SECTIONS

3) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. :	56 80 47 44
Corse	Ernest BONACOSCIA		
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61 62 82 28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. :	75 01 35 26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93 81 43 78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. :	99 97 05 44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	(1) 39 51 76 68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. :	41 88 05 11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél. :	59 02 81 09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74 84 94 95
Roussillon - Bas Languedoc	Jean GIGONZAC	Tél. :	63 50 04 34
Marches de l'Est	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. :	29 65 76 57
Descendants	Georges BOYER DE LA TOUR	Tél. :	94 76 41 26

Commission financière : André NOËL, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Mme André PASQUIER.

Entraide : Mme MAREUIL

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.05.25.32. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.

Cotisation : annuelle, 150 F ; cotisation seule, 50 F.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : mardi et vendredi, de 14 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à

M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.

Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

EDITORIAL

Au moment de la parution de ce bulletin, peu de semaines nous séparent de l'Assemblée Générale de Fréjus les 23 et 24 mai 1992.

Nous aurons la joie de nous y retrouver nombreux avec cette amitié qui marque nos liens au sein de notre Association et qui puise sa source, ses forces dans notre confiance et notre estime les uns pour les autres.

Nos actes demeurent au service de l'idéal d'humanité qui constitua toujours la grandeur de notre mission auprès de ceux pour lesquels, comme ici encore, vous vous êtes dévoués par le passé au-delà des mers et plus spécialement au Maroc, au milieu du peuple des tribus que nous n'avons jamais oublié.

Il vous semble parfois ardu de maintenir, de développer votre œuvre – LYAUTEY, souvenez-vous, nous a appris que "la joie était dans l'action" – votre générosité ne peut l'oublier.

Sachons maintenir les nouvelles que nous aimons recevoir de ceux avec qui nous avons connu souffrances et peines, mais aussi satisfactions du devoir accompli. Cependant, apprenons le résultat des études sur notre histoire au Maroc et autre part, sur ses prolongements dans l'actualité pour pressentir l'avenir. C'est une matière riche d'intérêts pour tous ceux qui aujourd'hui nous rejoignent, descendants et amis.

Le Général Le DIBERDER

Paris, le 4 février 1992

Mon cher général

Je te sais gré de m'avoir fait tenir les dernières livraisons de la Koumia.

Ce bulletin est tout à fait remarquable, pour une association telle que celle que tu présides, et compte tenu des moyens que j'imagine modestes dont vous disposez.

En ces temps où le courage et la fierté de la patrie ne sont pas les sentiments les plus répandus ni les plus honorés, il est bon, il est nécessaire que le lien soit maintenu entre ceux qui en ont fait preuve dans les temps dramatiques comme en l'ordinaire des jours.

Il faut apprécier qu'il y ait avec vous, et, si je comprends bien, fondue à vous prochainement, une association des descendants, car il est également bon et nécessaire que les souvenirs soient transmis, pour ensementer l'avenir.

De plus, dans le cas de la Koumia, il s'agit aussi de servir les rapports historiques et affectifs qui unissent la France et le Maroc, en honorant la mémoire des guerriers marocains qui ont partagé nos combats. Cela n'est pas de mince importance.

J'ai pris intérêt, crois-le, aux études et documents publiés, notamment à l'allocutaion prononcée par Lyautey aux obsèques du Colonel Berriau. Et j'ai été enchanté – comment ne le serait-on pas ? – par l'aventure du sous-lieutenant médecin qui, en Tunisie, fit prisonnier un corps d'armée.

Maurice DRUON

Monsieur le Général Georges Le Diberder
63, boulevard Saint-Michel
75005 Paris

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 FEVRIER 1992

Le Conseil d'Administration de la Koumia s'est tenu au Cercle des Officiers de la Garde Républicaine, 1, place Baudoyer 75001 Paris, le 11 février 1992 à 18 heures, sous la présidence du Général Le DIBERDER.

Quinze administrateurs sur vingt étant présents, le Conseil peut normalement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Effectifs
2. Situation financière
3. Cotisations
4. Activités de la Koumia
5. Fondation Koumia-Montsoreau
6. Bulletin - Composition, rédaction, publicité
7. Point sur les statuts
8. Assemblée générale 1992 à Fréjus le 23 mai
9. Questions diverses

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, le Président demande d'observer une minute de silence à la mémoire des 28 membres, veuves et amis de la Koumia, décédés depuis le Conseil d'Administration du 10 octobre 1992.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU C.A. DU 10 OCTOBRE 1991

Approuvé à l'unanimité.

2. EFFECTIFS

Au 31 décembre 1991, les effectifs étaient les suivants :

	Figurant sur l'annuaire	A jour de leur cotisation
Anciens goumiers ou A.I.	680	600
Veuves	297	128
Amis	69	72
Veuves de guerre, ecclésiastiques exemptés de cotisation	33	33
	1 079	833

A la suite de l'intervention des présidents de sections en octobre 1991, une centaine de membres se sont mis à jour de leur cotisation. Par contre, une trentaine (veuves surtout) ont fait part de leur intention de ne plus faire partie de l'association.

3. SITUATION FINANCIERE

En l'absence du Trésorier Général, le Secrétaire Général expose la situation financière, qui sera présentée lors de l'Assemblée générale.

Le Président fait les commentaires suivants :

– Depuis deux ans, notre budget connaît en réalité un déficit qui nous avait amené à emprunter de l'ordre de 60 000 francs à la trésorerie de la Fondation. J'ai donc été amené à décider la vente d'actions de notre portefeuille pour rembourser cette dette et assainir notre trésorerie.

– Le budget que nous allons exécuter est donc celui approuvé à notre dernière Assemblée Générale à Pau, mais nous devons impérativement, à mon avis, pour conserver notre équilibre financier, accepter d'augmenter la participation de nos membres en maintenant la cotisation seule à 50 francs et en portant l'abonnement au bulletin de 100 à 130 francs, ce qui fera un total de 180 francs au lieu de 150 francs.

L'ensemble des propositions est approuvé à l'unanimité.

Mademoiselle Monique BONDIS a accepté de venir tenir le poste de trésorier ; elle prend ses consignes auprès de notre ami MULLER depuis plus d'un mois.

Fille du Général BONDIS que tous les Marocains ont connu et apprécié puisqu'il accomplit toute sa carrière au Maroc, commandant un bataillon de Marocains aux opérations de pacification, puis le 6^e RTM en Italie, et l'infanterie divisionnaire à la 4^e DMM ; elle-même a vécu à Rabat de longues et heureuses années.

Le Général BONDIS était l'ami intime du Maréchal JUIN. “Je le respectais et l'aimais comme mon père.”

Je vous demande donc de nommer Mademoiselle Monique BONDIS à la place du Trésorier. Mais je vous demande aussi d'élever notre ami MULLER “BOU SENDOUQ” d'Honneur en reconnaissance de son inlassable travail accompli à ce poste depuis plus d'une vingtaine d'années avec une vigilance et une compétence que vous avez tellement appréciées.”

Proposition approuvée à l'unanimité.

4. ACTIVITES DE LA KOUMIA

Le Président, les membres du bureau et certains membres ont assisté :

- le 17 novembre 1991, cérémonie au Mémorial de la France Combattante au Mont-Valérien.
- Les 11 et 12 janvier, aux cérémonies en l'honneur du Maréchal LYAUTEY.
- Le 11 janvier – Cérémonie à la stèle du Maréchal, Porte Dauphine à Paris.
– Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- Le 12 janvier – Messe en l'église Saint-Louis des Invalides.
- Le 26 janvier à 9 h 30, dépôt de gerbes au Monument du Maréchal JUIN, à 11 heures, messe en l'église Saint-Louis des Invalides.

5. FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU

Exposé du Président.

“Le Conseil d'Administration s'est réuni le 9 décembre à l'école de l'ABC de Saumur où le commandant nous a accueillis avec une extrême gentillesse.

Le lendemain, accompagné du Colonel DELAGE, j'ai rencontré Monsieur SAUVAGE, président du Conseil Général.

J'ai développé devant lui ce que j'avais exposé au Conseil d'Administration la veille, concernant l'évolution que je croyais utile à l'avenir de la présentation des collections au Musée et qui avait reçu l'approbation de l'ensemble des membres du Conseil.

Il s'agit d'accorder plus de place au rôle des Affaires Indigènes dans la progression de la formation du Maroc moderne et d'y associer au besoin l'action du Contrôle Civil, de l'Administration, des grands travaux, de la recherche minière et d'autres réalisations.

Le Château de Montsoreau, porte de l'Anjou, pourrait devenir aussi un haut lieu de l'amitié franco-marocaine. Il serait dommage que le Maine-et-Loire perde ce patrimoine constitué par plus de trente années de présence du Musée des A.I. Monsieur SAUVAGE s'est montré très attentif à ces propos.

Je ne vous en dis pas plus, car je ne vois pas encore de solution.

De toutes façons, notre Musée ne peut rester tel qu'il est, c'est-à-dire des salles que l'on visite à l'occasion de la visite du Château.

Il lui faut devenir un Musée de collectivités locales avec un Conservateur permanent responsable des collections et de leur présentation dépendant du conseil d'administration de la Fondation et capable d'assurer son animation.

Soyez persuadés que voici la mission que je suis décidé à assumer.

Il ne me paraît pas utile de vous parler des propositions qui me sont venues d'autre part. Car je crois plus efficace et plus politique d'épuiser toutes les propositions que pourraient éventuellement nous formuler le Conseil Général du Maine-et-Loire.

6. BULLETIN

Notre Bulletin contient 48 pages :

- la première moitié, 24 pages, réservée à la vie de l'Association,
- la seconde, 24 autres pages, à des sujets de notre histoire, celle de nos Anciens, ou à l'actualité.

Je sais combien la première partie revêt d'importance pour le maintien des liens d'amitié qui nous unissent. Que tous nos amis sachent bien que je sais qu'ils y trouvent matière aux nouvelles de ce que deviennent leurs camarades. Dans mon esprit – et que tous le sachent bien –, il n'entre jamais de différences entre nous tous, ni ce que nous avons été, sergents, maréchaux des logis, adjudants, lieutenants, capitaines, commandants, colonels, voire généraux, ni ce que nous avons réussi, entrepris.

Nous avons tous le respect de ce que nous avons été à la place où nous nous trouvons, car rien n'aurait pu être réalisé si chacun d'entre nous n'avait pas fait de son mieux là où il servait.

La seconde partie du Bulletin est toujours lue avec beaucoup d'intérêt ; elle nous maintient dans une meilleure connaissance du passé, du présent aussi et

permet de mieux comprendre ce qui se passe dans les parties du monde où nous avons acquis certaines compétences. Dans ce sens, je souhaite ainsi que nous puissions mieux connaître les tendances de l'actualité au Maroc et les entreprises de l'Espagne où ce pays est encore implanté. Je remercie les auteurs de tous ces articles.

Avec vous tous, il me paraît important d'obtenir une meilleure diffusion de notre Bulletin ; de le faire connaître et d'obtenir de nouveaux abonnements.

Le problème de la publicité viendra après. Il n'a pas à ce jour trouvé de solution.

7. POINT SUR LES STATUTS

Nous avons remis le 4 décembre 1991 nos nouveaux statuts au bureau responsable des Associations, 11 rue des Saussaies. Ils seront donc adoptés le 4 mars si d'ici là aucune remarque particulière n'intervient.

Donc, à notre prochaine Assemblée Générale de Fréjus, la section des Descendants sera intégrée à part entière et viendra grossir nos effectifs et ses membres seront soumis à notre règlement, en particulier en ce qui concerne les cotisations, l'abonnement et le service du Bulletin.

Je souhaite vivement que le plus tôt possible les Descendants, membres de notre Conseil d'Administration, associés à notre bureau suivent avec attention ses activités selon une norme que je leur demande de définir, en particulier en ce qui concerne l'aide à apporter à la gestion des effectifs et à celle de la Trésorerie.

Je sais déjà que dans plusieurs de nos sections, nos présidents font appel aux Descendants dont l'efficacité de l'action assure la pérennité de notre association.

8. ASSEMBLEE GENERALE DE FREJUS

Le Commandant BOYER de LATOUR fait un exposé sur l'organisation du Congrès de Fréjus les 23 et 24 mai prochains. Il donne lecture d'une lettre de M. LEOTARD, ancien ministre, maire de Fréjus.

Le Président remercie le Commandant de LATOUR du soin qu'il met à la réussite de cette entreprise confiée pour la première fois aux Descendants.

9. QUESTIONS DIVERSES

- L'éditeur a fait récemment le point sur la diffusion des 3 tomes de l'Histoire des goums et des A.I. au 31 décembre 1991 :

Tome I - Epuisé.

Tome II - Il reste 352 exemplaires.

Tome III - Il reste 488 exemplaires.

- Plaques funéraires

Il reste actuellement 17 plaques funéraires. La question de la commande de nouvelles plaques est à l'étude, mais chaque plaque revient au minimum à 200 francs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU du 9 décembre 1991

Le Conseil d'Administration de la Fondation KOUMIA-MONTSOREAU s'est réuni le lundi 9 décembre, à 11 h 10 à l'EAABC de Saumur sous la présidence du Général Le DIBERDER son président.

I - BUDGET

Le bilan financier de l'année 1991 est approuvé à l'unanimité ainsi que les prévisions du budget 1992.

...

II - EVOLUTION DE LA SITUATION DU MUSEE

Le Général Le DIBERDER expose son point de vue sur l'avenir du Musée de MONTSOREAU. Il rappelle que le Président SAUVAGE a reçu le Général FEAGAS avant la dernière assemblée générale de Pau, et lui a confirmé que le Conseil Général acceptait la date de 1994 pour l'évacuation du Château par les collections des goums.

Ayant assisté à une réunion organisée par Monsieur le Ministre AUGARDE sur le projet d'installation d'un musée de la France d'Outre-Mer au Fort Saint-Jean à Marseille, le Général Le DIBERDER, fin septembre, accompagné du Commandant DUBARRY, a pris contact avec les autorités de la ville de MARSEILLE pour connaître ce qu'il en était. L'importance des travaux à réaliser, le nombre des parties prenantes au projet, centre culturel, musée, ne laisseront sûrement pas la place suffisante pour l'accueil de ce qui se trouve à Montsoreau.

Le Général Le DIBERDER pense qu'il convient de chercher une autre voie.

Il expose que le Musée pourrait évoluer dans son propos et ne plus se limiter à l'évocation guerrière de l'Histoire des Goums au cours de la pacification et des combats de 1949 à 1956 auxquels ils participèrent au sein de l'armée française, mais s'ouvrir au rôle des Affaires Indigènes dans la constitution de l'Etat Moderne Marocain. Il pourrait alors associer à cette évocation, le rôle du Contrôle Civil, de l'Administration, celui de l'enseignement, de la mise en valeur du pays par le réseau routier, les grands travaux. De cette manière, le Maroc actuel y trouverait sa place et le Château de Montsoreau ou le lieu qui lui succéderait dans le Maine-et-Loire pourrait devenir l'endroit privilégié des rencontres franco-marocaines, universitaires, culturelles, industrielles ou autres.

L'ensemble des membres du Conseil présents approuve cette orientation et autorise le Général Le DIBERDER à l'exposer au président SAUVAGE qui doit le recevoir à ANGERS le lendemain à 16 heures.

...

– Sur proposition du Commandant BOYER de LATOUR, le Conseil approuve la nomination au Conseil de l'Amiral THEN, fils du Général THEN.

...

VIE DES SECTIONS

PARIS - ILE-DE-FRANCE

A l'issue du Conseil d'Administration du 11 février 1992, s'est tenu le traditionnel dîner organisé par la section PARIS - ILE-DE-FRANCE.

98 convives se sont retrouvés dans les magnifiques salon et salle à manger du Cercle de la Garde Républicaine à Paris.

Au cours de l'apéritif, Jean de ROQUETTE-BUISSON a remis la Légion d'Honneur à Monsieur ATTAB LAHOUCINE, ancien gommier, déjà titulaire de la Médaille Militaire, de quatre citations en Indochine et de deux blessures. Ce fut un moment particulièrement émouvant.

A l'issue du dîner, tenu sous la présidence du Général Le DIBERDER, celui-ci a prononcé l'allocution dont nous reproduisons les principaux passages :

"Chers amis,

...

Ce soir, je tiens à vous exprimer notre fierté de joindre nos félicitations à celles de l'Académie de la France d'Outre-Mer qui, dans sa séance de vendredi dernier, couronna le Colonel MERAUD en lui décernant le prix "Maréchal LYAUTEY" pour son Tome III de l'Histoire des Affaires Indigènes : Bravo ! Bravo !

Je sais aussi m'associer à vos sentiments en remerciant notre Président d'Honneur, le Général Feaugas d'avoir contribué avec tous ceux, prisonniers rescapés des camps viets, à empêcher le sieur BOUDAREL à poursuivre son enseignement au sein de l'Université de France.

N'oublions pas d'apprendre à nos enfants, à nos petits-enfants, ce que la trahison représente d'infamie.

Enfin, parmi tous les amis que je retrouve ce soir, je tiens à assurer au Général BAUDOIN, combien j'apprécie sa présence parmi nous.

...

N'étions-nous pas dans des bureaux voisins à l'Ecole Militaire en mai 1968, où le soir certains chefs de mouvement étudiant venaient retrouver le directeur du bureau Armée Jeunesse et vous racontaient leurs états d'âme alors que le Pouvoir était à prendre.

....

Enfin, je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance aux membres du bureau que vous avez désignés pour me seconder à Paris. J'apprécie leur efficacité et l'ambiance de chaude camaraderie qu'ils savent maintenir en toutes circonstances.

Je remercie, Mademoiselle Monique BONDIS, au nom de vous tous, de m'avoir fait l'amitié d'accepter la succession de notre trésorier MULLER, auquel je ne dirai jamais assez notre reconnaissance, votre reconnaissance d'avoir veillé avec autant de dévouement et de compétence sur notre caisse. Vous serez

toujours parmi nous "Bou Sendouk" puisque notre conseil d'administration à l'unanimité vous a élu "Bou Sendouk" d'honneur.

Nous n'oublions pas non plus ici tous nos présidents de section qui, malgré tous les soucis que vous imaginez, maintiennent et développent la vie de votre Association.

Merci à tous et ya allah ! zidou l'guddem.

Bon appétit.

Ce n'est que vers 23 h 30 que tout le monde se sépara après cette agréable soirée.

Rendez-vous a été pris au même endroit pour le mardi 20 octobre 1992.

Qu'on se le dise !

J. DELACOURT

RHONE-ALPES

23/1/1992 – La première réunion mensuelle de l'année, au siège, 3, rue du Plat à Lyon, a fait l'objet d'une circulaire à tous les membres, leur souhaitant un joyeux Noël et bonne année, invitant, tous ceux qui en ont la possibilité, à un après-midi "Koumia", dont le programme devait retenir leur attention.

Visite du musée du souvenir militaire de Lyon, où parmi les très nombreuses collections figurent les Goums et les A.I. ; visite présentée par le Général Sommervogel, Président de l'Association du musée.

Evocation de Lyautey et du Maroc – Maître Laprat, délégué régional de la Fondation Lyautey, fait part de son intention de répondre à la campagne de dénigrement dont fait l'objet l'œuvre de Lyautey et de la France au Maroc ; avec l'aide des anciens des A.I. et des Goums. Après avoir pris connaissance des références de la Koumia "Histoire des A.I." et "Le Maroc vocation et réalités" nous nous retrouverons avec quelques anciens, témoins oculaires, pour étayer son action avant de la publier.

Bureau de Section. Son président réside à 50 km de Lyon ; pour un meilleur fonctionnement de la section et assurer une présence permanente de la Koumia à Lyon, auprès des nombreuses Associations et Amicales (FARAC), il a été procédé à une mise en place d'une équipe : Vice-président : François Lacarelle (D), secrétaire : Louis Payre, trésorier : Yves Guidon, relations publiques et affaires sociales : André Loubès et Jean Aubertin. Tous résidant à Lyon.

Réunion de printemps. Samedi 16 mai, en Savoie, date à retenir, en l'attente d'une circulaire.

Mâchon : mijoté par Juliette Payre, le porc à la Vietnamiennne a été très apprécié ; au dessert : tradition oblige galette des rois.

Vers 21 heures, ce n'était qu'un au revoir, pour les 26 présents.

Etaient excusés : 27 (A) et 6 (D).

J. MAGNENOT

PAYS DE LOIRE

Koumia 37. Les membres de la Koumia résidant en Indre-et-Loire se sont retrouvés à 27 (10 anciens des goums, 1 veuve, 4 amis, 10 épouses et un couple invité), le 11 janvier, dans leur dar diaf habituel pour fêter la nouvelle année et tirer les rois.

Général JARROT

LANGUEDOC - ROUSSILLON

Bien qu'ayant pris la présidence en janvier 1991, je n'ai eu les papiers de la section que plus tard et nous n'avons fait notre première manifestation que le 28 avril 1991 au Château de Nadailhau dans l'Hérault.

Nous étions 43 participants dont 19 goumiers, c'est peu !

Néanmoins une très bonne ambiance dans ces retrouvailles où malheureusement le Général FEAUGAS n'a pu assister.

A cette occasion, après une visite de courtoisie au Maire de Saint-Thibery, un bouquet de fleurs fut déposé au Monument aux Morts à l'occasion de CAMERONE.

Le 23 juin, nous avions prévu un "méchoui" à Montpellier ; il a été renvoyé au 7 juillet pour permettre à notre président d'être parmi nous. Malheureusement ! là encore beaucoup ne pouvant venir à cette date, nous avons remis cette réunion au 22 septembre, seule date où le Général FEAUGAS pouvait venir nous faire ses adieux.

Le 22 septembre donc, ce fut une grande manifestation. Nous étions 56.

A l'arrivée du Général et de Madame, à 11 h 30, un bouquet de fleurs fut offert par les dames du Comité après que le Président de la section eut présenté le bureau et les membres présents.

Après l'apéritif eut lieu la "Ferrade" et la présentation des "gardians" par le chef de la manade M. Jo ALIAGA, ancien officier d'aviation.

Les veaux furent lâchés et après une course endiablée, repris et marqués. Puis le chef manadier remit la cocarde de sa manade au Général FEAUGAS qui devint ainsi gardian d'honneur.

Autour d'un excellent "méchoui" farci au couscous, les conversations allaient bon train et des retrouvailles émouvantes eurent lieu ; bien entendu, ces agapes débutèrent après que le Président de la section ait demandé la minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés.

Au dessert, pris sous forme de gâteaux marocains et de thé à la menthe, le Président GIGONZAC, dans son discours, exprime au nom de tous la joie de recevoir le Général FEAUGAS et Madame, mais aussi la peine de les voir "partir" et des cadeaux furent alors remis sous forme d'un petit recueil de poèmes sur le Maroc, poèmes écrits par Madame Tecourt qui fut la compagne de notre camarade, le Capitaine RATEL.

Puis, un tableau, peinture exécutée par notre amie Madame SOUBIRAC,

femme de notre camarade et représentant le poste de goums où débuta pour sa première fonction, le jeune Lieutenant FEAUGAS.

Très ému, notre Président d'honneur prit la parole pour exprimer à tous, ses regrets de nous quitter et nous demanda de continuer à "servir" pour que la grande famille de la "KOUMIA" aille toujours de l'avant et Zidou l'guddam !

Le 7 septembre a eu lieu à PEROLS la foire aux Associations où la "KOUMIA" fut représentée.

Le 1^{er} novembre, la "KOUMIA" fut présente à la manifestation du Souvenir, ainsi que le 11 novembre où une corbeille de fleurs fut déposée au Monument aux Morts.

Au cours de l'année écoulée, voulant faire revenir ou faire de nouveaux adhérents, nous avons fait parvenir aux intéressés cinq fois 84 lettres et nous avons pu ainsi voir "revenir au bercail" : Madame BERTHON, M. le Colonel LIPS, M. SOUBIRAC, M. PLOTAU, et inscrit : M. TASSEL.

Nous avons en cours d'inscription :

M. le Médecin Colonel LAGARDE, M. le Colonel BOUTIN, M. le Colonel BUZIN, Président des Médaillés Militaires, M. LAURES, Descendant, inscrit il y a quelques mois. M. DAUPHIN, ancien de la Saoüra, M. BONNIER, Madame DOUCOT, veuve du Colonel, Madame LE NEL, femme de déporté, M. BOCQUEL.

Suite à un sondage fait parmi nos adhérents, nous avons décidé de nous réunir deux fois l'an, c'est-à-dire en mai et octobre.

Voilà pour l'activité de la section Languedoc-Roussillon qui se réunira donc maintenant le 17 mai pour son Assemblée Générale.

Jean GIGONZAC

SECTION NICE-COTE D'AZUR

Le repas annuel de la section a eu lieu au restaurant Beau-Rivage le dimanche 16 février à Nice. Il a rassemblé 24 convives ainsi que 17 membres des Anciens Marocains. Le Général Le DIBERDER était venu spécialement de Paris prendre contact avec les azuréens et présidait le repas donné dans un des somptueux salons de ce grand restaurant.

Le Colonel BERARD a remercié notre Président de cette marque particulière de sollicitude. Il a transmis les regrets du Général FEAUGAS de ne pouvoir assister à cette réunion tout en transmettant à tous son fidèle souvenir. Le Général Le DIBERDER a dit tout son plaisir de se retrouver au sein de cette section et de revoir certains de ses camarades du Cours des A.I. Il a exprimé le désir de nous retrouver nombreux au prochain Congrès des 23 et 24 mai à Fréjus, assuré déjà de la participation active de tous ses organisateurs et du concours des autorités civiles et militaires locales. Le Commandant BOYER de la TOUR a fait connaître le programme des journées des 23 et 24 mai et insisté pour que les participations soient rapidement connues. C'est dans une excellente ambiance que le repas s'est terminé.

Colonel G. BERARD

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Anne Laure CHAZAL, née à Nice le 26 décembre 1991, 7^e arrière-petit-enfant du Lieutenant-Colonel Jacques HARMEL et 10^e arrière-petit-enfant du docteur (†) Albert CHEYROU-LAGREZE.
- Julien Antoine, deuxième petit-fils du Commandant (ER) et Madame Antoine FAUQUE, le 10 octobre 1991 à PARIS.
- Guillaume, né à Fréjus le 15 janvier 1992, deuxième fils du Lieutenant Amaury de BOUVET et de Nathalie de MENTHIERE, onzième petit-enfant de Claude et Odile de BOUVET.
- Pauline de ROQUETTE-BUISSON, le 21 janvier 1992 à PARIS, fille de M. et Mme Axel de ROQUETTE-BUISSON, quinzième petit-enfant de M. et Mme Jean de ROQUETTE-BUISSON.

La Koumia adresse ses félicitations aux parents et aux grands-parents et ses meilleurs vœux aux jeunes enfants.

DECES

C'est avec peine que nous avons appris le décès de :

- Madame François DUMOLLARD, épouse du Capitaine, à Villeneuve-sur-Lot.
 - Le Lieutenant-Colonel (ER) Maurice FAGALDE à Saint-Pierre-d'Irube en novembre 1991.
 - L'Adjudant (ER) QUINTY Joseph, le 26 novembre 1991 à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).
 - Caporal Chef René RIQUEIRO.
 - Madame Jean ABADIE, épouse du Colonel Jean ABADIE. Les obsèques ont eu lieu le 17 décembre 1991 à Milhac de Montron (Dordogne). Une délégation de la Koumia conduite par le Général FEAUGAS assistait aux obsèques.
 - Le Sergent chef LABBAT François, le 14 octobre 1991 à Carnoux-en-Provence.
 - Le Sergent chef Christian LELIEVRE en 1991.
 - Madame Yvonne VALO, épouse du chef de bataillon Maurice VALO, le 20 décembre 1991.
 - Yves GOSSET, ancien chef de poste de SKOURA, le 31 décembre 1991.
 - Monsieur Bernard LEBOITEUX, frère du colonel LEBOITEUX, le 23 décembre 1991, à Boulogne-sur-Seine.
- Une messe a été célébrée à son intention le 23 janvier 1992 à la chapelle de l'Ecole Militaire en présence d'une importante délégation de la Koumia conduite par le Général Le DIBERDER.
- Le Capitaine (ER) Isidore LELONG, le 11 janvier 1992, à Ploermel (Morbihan). Le Commandant (ER) GENTRIC représentait la Koumia aux obsèques.
 - L'Adjudant chef (ER) Pierre THOMAS, le 9 janvier 1992 à Epinal. Une

importante délégation de la Koumia - conduite par le Lieutenant-Colonel VIEILLOT - assistait aux obsèques le 14 janvier 1992 à Dompain (Vosges). Etaient présents les ménages GERARD, SCOTTON, SARRAUTE, VERDUN, VIEILLOT, Madame MERVELAY, les camarades MAROTEL, AUBERTIN, THIRIET, LOMBARD et BROCHEREZ.

- Jean-Marie de la LOGE d'AUSSONE, gendre du Général et Madame d'ARCIMOLE, le 12 janvier 1992 à Boulogne-sur-Seine.

- Le Capitaine Albert DUHOO, le 10 janvier 1992 à Villeneuve-lès-Avignon. Le Colonel FILHOL assistait aux obsèques.

- Le Commandant Jacques MORINEAU, le 25 janvier 1992 à l'Hôpital Militaire du Val-de-Grâce à Paris. Une messe a été célébrée le 30 janvier 1992 en la chapelle du Val-de-Grâce, en présence d'une importante délégation de la Koumia conduite par le Général Le DIBERDER notre président. Le Commandant Jacques MORINEAU était le co-auteur avec le Général Yves SALKIN du tome II de l'Histoire des Goums.

- Eric COZETTE, décédé tragiquement le 25 janvier 1992 à Toulon. Il était le fils du Capitaine COZETTE et le petit-fils du Colonel COZETTE, tous deux anciens des goums et des A.I.

- Adjudant chef REGEARD, le 9 janvier 1992 à Récife (Brésil). Il a été inhumé à Dinard.

- Sergent chef André LEDUC à l'Hôpital de Cornimont (Vosges). Il avait été le guide du XVII^e Tabor dans les Vosges en 1944. Le président de la section des Vosges assistait aux obsèques.

- Tous les anciens du territoire de Ouarzazate apprendront avec tristesse le décès en octobre dernier de Monsieur "DIMITRI" Katrakaros qui, pendant des années, fut le "ravitailleur" des postes AI du territoire.

- Colonel Henri HAGUENIN, à Angers, les obsèques ont eu lieu le 21 février 1992 à Angers.

- Madame BERTHON, veuve du Colonel A.M.M. Victor BERTHON, en janvier 1992 à Montpellier.

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles.

PROMOTION - NOMINATION - DECORATION

DECORATIONS

- Le Général DAILLIER a été élevé à la dignité de Grand Croix dans l'ordre National du Mérite.

- Monsieur ATTAB LAHOUCINE, ancien goumier, a été promu Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

- Pierre PREMOLI, notre porte-drapeau, a été décoré de la médaille d'honneur des porte-drapeaux.

PRIX LITTERAIRES

- Le Colonel Marc MERAUD a reçu le prix Maréchal LYAUTEY de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer pour "L'histoire des affaires indigènes".

- Madame Geneviève SALKIN a été récompensée par l'Académie de Géographie pour son livre "Marins et Diplomates - Les attachés navals de 1860 à 1914".

Nous adressons nos chaleureuses félicitations aux nouveaux décorés et diplômés.

IN MEMORIAM

LE CAPITAINE ISIDORE LELONG

Le 13 janvier, nous apprenions le décès d'Isidore LELONG survenu à PLOERMEL où il était né en 1903. A ses obsèques, la Koumia était représentée par Jean GENTRIC. C'est M. DUVAL qui prononça les mots d'adieux au nom du C.E.F.I.

Notre camarade ne fréquentait plus nos réunions depuis quelques temps, handicapé qu'il était par une cécité presque totale, mais sa famille répondait toujours à nos invitations, manifestant par là son attachement à notre association.

Sa carrière a été exemplaire.

Après son service militaire, qu'il termine comme sergent, il s'engage à VANNES en 1924. Affecté en 1930 au 2^e Zouaves, il se porte rapidement volontaire pour servir dans les goums et rejoint le 21^e à TALSINT. En 1940, il est affecté aux Mehalla chérifiennes puis rejoint le 12^e Tabor en 1942. Il est nommé sous-Lieutenant après la campagne de Tunisie. Il effectue celle d'Italie et termine sa carrière militaire en 1952 comme Capitaine après avoir servi aux Affaires Indigènes dans divers postes du Cercle de Ksiba.

Il continuera à servir au Maroc comme Agent Titulaire dans les Forces auxiliaires qu'il ne quittera qu'en 1960.

Mais ce rappel administratif mérite d'être complété.

Blessé deux fois lors des opérations du Djebel Sagho, Isidore LELONG était officier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire. Il était titulaire de la Croix de Guerre TOE avec 2 citations, de la Croix de Guerre 1939-45 avec 7 citations, de la Military Cross britannique et était Officier du Ouissane Alaouite.

Quelques textes de ses citations (4 palmes, 4 étoiles de vermeil, une d'argent) permettent de se faire une idée de sa valeur :

"... Après l'évacuation de son lieutenant blessé, a pris le commandement du goum avec la plus grande maîtrise" (Maroc, 1933).

"Officier des détails, a tenu à participer aux opérations. Après la mort du commandant du 62^e goum a pris le commandement de deux sections et les a ramenées sous un feu violent" (Tunisie, 1943).

"A participé à un coup de main contre un observatoire ennemi, s'est lancé à la tête de ses hommes, les galvanisant par son exemple" (Tunisie, 1943).

"Toujours volontaire pour les missions périlleuses, lors d'une attaque contre un ennemi très supérieur en nombre a détruit une batterie de 47" (Tunisie, 1943).

"Officier adjoint au 63^e goum, a entraîné les sections de premier échelon à l'assaut d'un ennemi bien retranché tuant 15 hommes et faisant 8 prisonniers" (Italie, 1944).

"Toujours volontaire pour les missions les plus exposées, s'est particulièrement distingué lors de la prise de la Cote 851 ainsi qu'au cours de trois violentes contre-attaques contribuant par son exemple et son adresse personnelle à les repousser" (France, 1945).

Ces exemples montrent bien quelle fut la personnalité militaire d'Isidore LELONG. Mais il n'était pas que cela. Dans ses numéros 100 à 104 de 1986, la Koumia a publié quelques-uns de ses souvenirs qui le montrent comme un fin observateur. Il note avec soin les lieux traversés et décrit avec un charme poétique les paysages qu'il découvre avec curiosité.

Affecté à Talsint, le voyage s'effectue via Rabat et il note : "Grand Messe à Saint-Louis, bon déjeuner au Petit Trianon".

Car en bon breton, il est religieux et bon vivant.

Après Meknès, il découvre "un paysage de cèdres et de chênes, l'Aguelman de Sidi Ali, Midelt. La neige tombe à Talsint, chaleureuse réception par ses camarades du goum. Très vite, départ en poursuite de Djich, car la région est loin d'être pacifiée : tenue djellaba, naïls, mes pauvres pieds !".

Isidore LELONG appartenait à une famille de militaires, son frère Joseph a été tué en 1922 au combat d'Almis des MARMOUCHA. Deux de ses fils ont fait carrière dans la gendarmerie.

A ceux qui l'ont connu et veulent le faire revivre, nous ne saurons trop recommander de lire ces pages dans lesquelles il se livre tout entier.

A sa veuve et à ses quatre enfants, la Koumia en déposant une gerbe sur son cercueil a voulu manifester l'attachement qu'elle professe pour ses vieux soldats.

R. ESPEISSE - Président de la Section Ouest

ADIEU A JACQUES MORINEAU

par le Général Yves SALKIN

Nos pistes se sont croisées pour la première fois, mon cher Jacques, au pays Thaï en Indochine où nos tabors, le 5^e et le 2^e, avaient pour mission d'y battre l'estrade. Et nous avons ressenti, sans nous connaître, les mêmes impressions devant ce pays enchanteur où il était plus agréable de rêver que de faire la guerre.

Au Maroc, nous avons voisiné, respectivement à Amougueur et à Rich. C'est dans ces contreforts de l'Atlas central que nos familles se sont connues et liées d'amitié. Que ces visites de poste à poste étaient agréables malgré les distances à parcourir et l'inconfort de nos chemins !

En France, alors que vous réalisiez une deuxième et brillante carrière, nous avons eu l'occasion de renouer et d'évoquer les horizons marocains. Le Djebel Sagho, où vous aviez servi, et son cortège de souvenirs vous avaient particulièrement marqué.

Beaucoup plus tard, alors que les trompettes de la retraite avaient sonné pour l'un et pour l'autre, j'eus un problème délicat à résoudre. Je m'étais lancé dans le tome 2 de l'Histoire des goums marocains" à la suite du colonel SAULAY, auteur du tome 1. Il m'apparut qu'il y avait dans ce nouvel ouvrage deux parties distinctes à traiter. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas chercher une seconde plume ? Dans le cadre impressionnant du château de Vincennes, je me risquai un jour à vous présenter ma requête :

- Je ne suis pas historien m'avez-vous répliqué !
- Qu'importe, vous le deviendrez vous dis-je.

Et après une minute de réflexion, vous m'avez déclaré avec un sourire rassurant :

– J'accepte.

Et ce fut le début d'un travail conduit en parallèle, très riche pour l'un et pour l'autre, où nous nous rendions compte mutuellement de l'état de nos recherches et du point de nos rédactions.

Au terme de l'épreuve, je m'étais enquis auprès de Madeleine, votre épouse, pour savoir si je ne vous avais pas trop importuné. Elle m'avait répondu par la négative et précisé que vous aviez entamé, sur votre lancée de nouvel historien, une étude sur Quiberon, votre fief provincial.

J'hésite finalement pour savoir à qui je m'adresse pour ce dernier adieu : au Saint-Cyrien enthousiaste de 1939, à l'officier colonial soucieux de veiller au salut de l'empire, au commandant du 38^e goum vibrant pour le destin de cette Indochine tant aimée, à l'officier des Affaires indigènes compétent et cultivé, à l'historien militaire qui a su fixer sur du papier une partie de la geste de nos tabors ?

Jacques, vous êtes tout cela bien sûr... mais c'est surtout à l'aîné que je m'adresse, à celui qui dissimulait derrière un masque de discrétion et de réserve des trésors de dévouement et de générosité.

Que vous-même, Madeleine, et vos enfants sachent que son souvenir ne sera pas oublié de sitôt !

Yves SALKIN

LE CAPITAINE ALBERT DUHOO

Né dans le Nord en octobre 1910, DUHOO s'engage dès l'âge de dix-neuf ans au Train des Equipages. En janvier 1931, il arrive à Casablanca où il a contracté un engagement pour le 1^{er} Régiment de Chasseurs d'Afrique. Promu rapidement brigadier, il est affecté à l'encadrement des Goums Mixtes Marocains. Il y servira alors dans différentes unités, en gravissant tous les échelons de la hiérarchie militaire jusqu'au grade de Capitaine.

Il sera successivement au 48^e, au 22^e, au 17^e, au 38^e. En mai 1940, avec le 138^e Goum de marche, il est envoyé sur la frontière tunisienne. Après l'Armistice, il est versé dans les Méhallas Chérifiennes jusqu'en décembre 1942. Affecté alors au 3^e Régiment de Spahis Marocains, avant de rejoindre à nouveau le 94^e Goum puis au 4^e GTM, il passe alors aux A.I. comme chef de poste de TIZI OUZLI, de là à TABOUDA et devient ensuite chef d'annexe à TAFRANT. Le 1^{er} octobre 1951, il est promu Capitaine, au moment de sa prise de commandement à TAFRANT. Après avoir pris le commandement du 21^e Goum à TAFRANT, à partir du 1^{er} février 1955, il demandera à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1^{er} août 1956, après vingt-sept ans de service dont la plus grande partie au Maroc.

Admis à l'honorariat de son grade, il sert encore à titre civil pendant de nombreuses années au C.E.A. à Pierrelatte, dans la Drôme, où il a la charge des Relations Publiques.

DUHOO était Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier du Ouissam Alaouite et titulaire de la Croix de Guerre 39-45, ainsi que de nombreuses autres décorations.

Le Commandant FILHOL

ADJUDANT CHEF (ER) MARIE-PIERRE THOMAS

Depuis deux ans, notre camarade célibataire, Marie-Pierre THOMAS résidait à la maison de retraite des Sœurs de Saint-Jean à Charmois l'Orgueilleux où nous allions le visiter. Vieux Goumier, il avait participé à toutes les campagnes : 1939-1940, Italie, France, Allemagne, Tonkin. Il était titulaire de la médaille Militaire et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Hospitalisé depuis quelques jours, il devait décéder le 11 janvier 1992. Ses obsèques ont eu lieu le 14 janvier 1992 à Dompain (Vosges) en présence de représentants de nombreuses associations et de leurs drapeaux, au rang desquelles nous pouvons citer : la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur, les Médaillés Militaires, la Légion Vosgienne des Anciens Combattants Rhin et Danube, Anciens d'Indochine, Anciens du C.E.F.I., Retraités de la Gendarmerie et, bien sûr, la Koumia.

Au cimetière, les membres et amis de notre Association (nous étions 16), revêtus de la djellabah pour les anciens Goumiers, ont rendu un ultime hommage à notre camarade, devant le fanion de combat du 10^e Tabor Marocain.

Une gerbe et la plaque des goums ont été déposées sur sa tombe.

Jacques VIEILLOT

ADJUDANT-CHEF (ER) EUGENE REGEARD

Engagé volontaire au 2^e Régiment de Spahis Marocains à Marrakech en septembre 1936.

A fait la campagne de France 1939-1940, a été blessé deux fois et a été cité deux fois (citations homologuées).

Affecté au VII^e Tabor, 76^e Goum à Outat Ouled el Hadj en octobre 1940.

Affecté au X^e Tabor, GCE à Taforalt en mars 1943, il participe à la campagne d'Italie où il est de nouveau cité.

Regagne le Maroc en août 1944 avec la cavalerie du 3^e GTM.

Affecté successivement au 77^e Goum, au X^e Tabor, au 27^e Goum, au 25^e Goum et au 1^{er} Goum à Tindouf, il prend sa retraite en mai 1952.

REGEARD a été goumier pendant 12 ans.

Entré au Service des Affaires Etrangères en qualité d'Adjoint de Chancellerie, il sert en Guinée, à Bahrein, en Espagne, en Argentine, au Mexique et en Uruguay.

Retraité en août 1985, il décède à Récife le 9 janvier 1992 et est inhumé à Dinard.

REGEARD était Chevalier de la Légion d'Honneur et Médaillé Militaire.

Chef de Bon (er) Blanchard

P.S. : Je tiens l'essentiel de ces renseignements de son frère aîné, le Colonel (TRANS) Pierre REGEARD.

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

LE GENERAL FRERE Débuts au Maroc

(Extraits du livre du Général Weygand)

Dans le bulletin n° 123 de décembre 1991, nous avons vu comment le Lieutenant FRERE avait participé en 1907 à la lutte contre les Djiouch du Sud-Oranais et à leur élimination presque complète.

Dès le printemps 1908, le Lieutenant FRERE participait aux opérations dans le Maroc oriental (Oujda, Taourirt, Guercif).

C'est le récit de cette participation qui est relaté dans les pages suivantes.

Depuis le débarquement à Casablanca et le début des opérations dans la Chaouia, les marabouts du Maroc oriental prêchaient dans la région du Guir la résistance aux Français. Une harka s'y était formée sous l'autorité d'un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, fidèle adepte de la doctrine des Derkaouas et connu pour sa piété, Moulay Lahsen ben Sabaï. Il se proposait de bousculer nos postes du Sud-Oranais, et prétendait couper ensuite le chemin de fer d'Aïn Sefra à Colomb Béchar et nous chasser du pays.

Au début de 1908, la harka se mit en marche vers l'ouest. Quoique renseigné sur son existence, le général Vigy, commandant alors à Aïn Sefra, n'avait pas toute liberté d'agir. La harka put donc, sans être inquiétée, se concentrer, se grossir et gagner la plaine de Tamlelt. Le général Vigy réunit, dans la première quinzaine d'avril, sur les faces nord-est et sud-est de la plaine, quatre colonnes dites de Berguent, d'Aïn Sefra, de Beni Ounif et de Colomb Béchar, du nom de leur poste d'origine, en vue d'entreprendre une offensive contre la harka. Le lieutenant Frère appartenait à la colonne de Beni Ounif concentrée à Tanezzara, où le général Vigy était venu la rejoindre. A la tête de son groupe franc et de cinquante goumiers, il commandait l'élément mobile de l'avant-garde de cette colonne. Il éclairait donc au loin, ne perdant pas de vue le camp de la harka et, le 14 avril, il avait reconnu et rendu compte que celle-ci se préparait à l'attaque.

Prévenant en effet le général Vigy, elle prit le 16 l'initiative de l'offensive en sautant par surprise avant le lever du jour sur le camp de Menabha, où était réunie la colonne de Béchar. En raison des précautions de sûreté et d'alerte prises, et bien que l'ennemi ait pu aborder le camp avant d'être signalé, chefs et troupe se ressaisirent en un instant, et firent face avec vaillance et habileté à une situation qui eût pu devenir périlleuse. A 6 heures, l'attaque lancée à 4 h 40 était repoussée, et la harka se retirait en désordre vers l'ouest. Mais les défenseurs de Menabha avaient été durement éprouvés. Un officier tué, 9 blessés, dont le lieutenant Canonge très grièvement, 18 Européens ou indigènes tués, une centaine de blessés dont la moitié sérieusement. Le général Vigy décida alors d'infliger une sévère leçon aux Marocains, de poursuivre la harka et de l'anéantir.



23. OUDJDA Maroc - La Rue des Fondouks (remises)



LA FRANCE AU MAROC ORIENTAL
1321. M'ÇOUN — Vue sur l'intérieur de la Redoute

Le 18 avril, le rassemblement des colonnes françaises s'achevait à El Menghoub où le général Vigy prit le commandement. Ces forces comprenaient dans leur ensemble 2 500 fantassins, 1 000 cavaliers, deux batteries de 75, deux sections de 80 de montagne. Elles étaient organisées en une colonne légère sous les ordres du commandant Pein, une colonne semi-légère du lieutenant-colonel Pierron, une colonne principale du lieutenant-colonel Levée.

La première, dont faisait partie le groupe franc du lieutenant Frère, est portée vers le nord, en reconnaissance de la région de Douiret-es-Sebaa, tandis que le général Alix, dans une avance méthodique, reçoit la soumission des tribus dont le territoire est traversé. Après un repos à Aït Yacoub, il décide de reprendre le Ksar de Douiret-es-Sebaa, construit sur les pentes méridionales du Haut Atlas et siège de la Zaouia de Moulay Lahssen. La colonne Pierron est chargée de cette opération qui a lieu le 5 mai. L'affaire est courte et relativement peu coûteuse. Mais la harka s'est fortement reconstituée au sud de ce point, vers Bou Denib. Le général Vigy y marche dans des conditions pénibles et risquées par un ravin très étroit, limité à droite et à gauche par des à-pic de vingt mètres. Chemin faisant, il reçoit l'aman Ksour de la vallée, et, le 11 mai, il atteint le Guir en aval de Bou Denib. Les reconnaissances de la colonne légère ont signalé que 6 000 à 7 000 fantassins et 800 cavaliers campent autour de ce lieu.

Le 13 mai au matin, la marche est continuée sur Bou Denib. La colonne Pein en avant et à droite, la colonne Levée au centre, la colonne Pierron longeant le Guir. Vers midi trente, les reconnaissances font savoir que l'ennemi marche de Bou Denib au-devant des Français, qui continuent leur marche. La rencontre a lieu à 15 h 30. L'ennemi a choisi le terrain de sa résistance à hauteur du Ksar de Beni Ouzien, situé sur la rive gauche de la rivière, entre Bou Denib et nos troupes. Le Ksar est construit à la naissance d'une palmeraie. Au nord et au sud s'élève des "garats" (1) encadrant le paysage, dont le fond est constitué par la palmeraie de Bou Denib que domine le minaret de sa mosquée.

Accueillie par des coups de feu, notre avant-garde se déploie. La colonne Pein a reçu l'ordre de s'emparer des garats du nord et de se rabattre ensuite sur Bou Denib, tandis que la colonne Pierron doit nettoyer la palmeraie de Beni Ouzien. Mais la tâche s'avère difficile. La résistance est acharnée. Dans la palmeraie où nos troupes ont pénétré, ce sont de terribles corps à corps au milieu d'organisations défensives, savamment agencées pour une résistance méthodique. Deux officiers sont tués, trois sont blessés. Prise de rage, la troupe rejette les Marocains dans le fond de la vallée. La colonne du centre est en position pour parer à tout danger de débordement du colonel Pierron.

Pendant ce temps, la colonne Pein avait marché à l'attaque des garats dont Frère, avec son groupe franc et deux sections montées de la Légion, attaquait l'un, et le lieutenant Michelin l'autre. Après une action assez vive, les garats sont enlevés et nos unités déployées au sud de ces hauteurs, face au Guir. Les Marocains occupent toujours la plus grande partie de la palmeraie où ils préparent une contre-attaque que leur cavalerie se dispose à appuyer. A ce moment surgissent du nord les escadrons de chasseurs d'Afrique du commandant Jouinot-Gambetta, qui enfoncent la cavalerie marocaine en la chargeant à deux reprises, et décident l'ennemi à la retraite. Il est 4 heures. Journée glorieuse, mais très chère, hélas ! 17 tués, dont 4 officiers, parmi lesquels le lieutenant Joeglé et 74 blessés, dont 8 officiers.

(1) Coteaux à sommets plats, très caractéristiques de la région.

Le lendemain 14 mai, au lever du jour, les troupes françaises sont au contact des tranchées que l'ennemi a creusées en avant de Bou Denib pour y tenter une lutte désespérée. Protégé par une palmeraie assez profonde, le Ksar de Bou Denib possède deux hauts murs d'enceinte percés de créneaux. Il est flanqué au nord par une solide casbah et au sud par le Ksar de Taouz. Forte position on le voit.

Le dispositif général des troupes du général Vigy est le même que celui de la veille. A midi, l'avance des goumiers sur les arrières de Bou Denib décide les Marocains à abandonner les tranchées des lisières de la palmeraie, que le lieutenant-colonel Pierron attaque directement. L'action de la colonne Pein sur la face nord de la palmeraie amène son abandon par l'ennemi vers 2 heures. Le Ksar est alors abordé. Bientôt pris entre les feux de deux groupements d'artillerie, il cesse toute résistance, et les Marocains débandés s'enfuient vers l'ouest, laissant plus de six cents morts sur le terrain. Cette affaire fut infiniment moins meurtrière que celle de la veille grâce au large emploi de l'artillerie.

Le 24 mai, le général Bailloud, commandant le 19^e Corps d'armée, et le général Lyautey vinrent à Bou Denib. Ils décidèrent l'occupation de ce point par une garnison de 1 500 hommes. Ils passèrent une solennelle revue des troupes, tandis que le drapeau français était hissé au sommet du minaret de Bou Denib. La première campagne du Haut Guir était terminée. La colonne Pein remonta vers le nord.

Pendant toute la durée de ces opérations, le groupe Frère avait toujours été à l'extrême pointe d'avant-garde ou dans la montagne sur le flanc dangereux. Son action avait été si brillante, si efficace, il avait si bien suscité l'admiration de tous ses chefs qu'il fut, malgré sa jeunesse, proposé pour la Légion d'Honneur. Sa belle conduite avait retenu l'attention du général Lyautey, dont la citation suivante accompagnait, le 13 juillet 1908, l'attribution de la croix : "Huit ans de services, six campagnes. Services exceptionnels ; a pris part à toutes les opérations depuis mars 1908 sur le front algéro-marocain, s'est constamment fait remarquer par son sang-froid et sa bravoure, en particulier aux combats des 13 et 14 mai à Bou Denib".

Cette première et dure campagne fut une étape importante dans la vie du jeune officier. Les enseignements qu'il en gardait allaient bien au-delà des résultats d'un travail, même acharné, dans une unité de la métropole, où il n'aurait jamais eu l'occasion de dépasser le niveau de son grade. Dans ces opérations, l'école du feu, la plus sûre, l'adaptation à un pays nouveau et très particulier, la conduite d'une troupe d'un caractère spécial, avaient révélé sa bravoure, fait appel à son initiative, à son sens de la manœuvre et l'avaient confronté avec des responsabilités personnelles. La formation de celui qui sera un chef, dans la plus complète et la plus noble acception du terme, s'affirme.

Le lieutenant Frère partit alors en congé pour un repos bien gagné. Il alla d'abord en Artois embrasser ses parents, leur montrer sa croix, prendre part à leur joie, s'émouvoir de leur fierté. Gréville se mit en fête pour le recevoir. Les anciens combattants, ceux de 1870, ceux des colonies, tinrent à fêter l'héroïsme de leur jeune compatriote. Ils lui offrirent un touchant petit bronze représentant un sujet militaire. Ce souvenir, un de ceux auxquels il tenait le plus, le suivra partout jusqu'à son grade de général d'armée.

A Paris, le lieutenant Canonge se soignait alors chez ses parents des suites de sa terrible blessure de Menebha, craignant encore de ne pouvoir jamais reprendre de service. Il vit un jour entrer dans sa chambre Aubert Frère. Les

deux officiers appartenait au même régiment, très dispersé, et n'avaient eu jusque-là que de brefs contacts. Ils se connaissaient surtout de réputation. "Eblouissant de jeunesse, de prestance et surtout de cœur, raconte le colonel Canonge, il voulut, grand ancien, nous rapprocher par le tutoiement. Il me parla du bled et m'y donna rendez-vous. Avec quelle délicatesse ! Il fit ce jour-là tout ce qui était capable de reconforter un compagnon d'armes si durement éprouvé, et de sceller une amitié que les années resserrèrent."

A son retour de France se place dans la vie de Frère une année de détente passée à Oran. Elle débuta toutefois par une épreuve. La vie des groupes francs n'allait pas sans des fatigues excessives, supportées la plupart du temps avec une alimentation mesurée. Frère, atteint d'une fièvre typhoïde sérieuse, dut passer plusieurs semaines à l'hôpital. Quand il en sortit et eut achevé sa convalescence, le général Lyautey, soucieux de lui éviter des efforts qu'il n'eut pas été en état de supporter et de le voir rapidement rétabli, le fit affecter au Parquet de l'un des Conseils de Guerre d'Oran. Est-il utile de dire que, dans ces fonctions de substitut de commissaire du Gouvernement, il se fit aussitôt remarquer, ses notes en font foi, "par sa conscience, son entente des affaires et par le déploiement de sa logique." Retenons ce dernier trait comme un des éléments de sa force d'apostolat de l'avenir.

Une égale volonté d'entrer le plus tôt possible à l'Ecole de Guerre amena le lieutenant Frère et le lieutenant Canonge, affecté après ses blessures au cabinet du général Lyautey à préparer ensemble leur examen. Ils avaient trouvé un pilote expert et bienveillant dans le capitaine Chedeville, qui avait fait ses preuves aux colonies avant de concourir pour l'Ecole.

Le guide Chedeville les conseillait, les recevait chaque dimanche et corrigeait avec eux la solution du thème tactique qu'il leur avait proposé huit jours avant. Mais ses disciples n'eurent pas à lui faire honneur, parce que l'action africaine les reprit très vite et que la grande guerre les appela bientôt après.

Ces graves occupations n'étaient pas les seules qui occupaient toutes les journées dans une ville vivante et pleine de ressources. Une austère sévérité était à l'opposé du caractère de Frère. Il était d'esprit jeune, gai, spontané. Charmant camarade et plein d'allant, il aimait, pour les autres comme pour lui-même, la distraction et toutes les joies saines.

Le site magnifique de la vieille ville espagnole, sa montagne de Murdjadio et la hauteur boisée de Santa Cruz, son château de Mers-el-Kebir, l'activité du port attirait sa curiosité et retenaient son attention. Des visites aux orangeraies voisines, des réunions ou des soirées dansantes dans les autres garnisons du régiment l'appelaient parfois en dehors. Mais sur place les invitations ne manquaient pas à nos jeunes officiers. Ils étaient fréquemment reçus chez le général de Clermont-Tonnerre et dans la famille du colonel d'Infreville. Les milieux oranais, en particulier les familles Jacques et Périer, les accueillèrent aussi, largement et cordialement.

Mais les plus flatteuses de ces invitations appelaient les officiers au Château Neuf, chez le général Lyautey. Ce Château Neuf, quartier général de la Division, est un très vieil édifice chargé d'histoire. Au XVI^e siècle, les Espagnols l'avaient pris d'assaut aux Arabes. Les Turcs le leur avaient enlevé deux cents ans plus tard. La conquête française y avait installé successivement, parmi nos gouvernements les plus célèbres : Damrémont, Clauzel, Lamoricière. Le grand salon arabe était paré de selles indigènes, d'armes, d'étendards de prise,

trophées de gloire, souvenirs du passé et préludes de l'avenir. Après le déjeuner, le café était servi dans un petit pavillon turc construit en saillant du rempart, et dont une échauguette domine la muraille à pic sur les fossés du château.

Le général Lyautey recevait souvent ses officiers au milieu desquels il aimait à goûter des heures de détente, le plus possible aussi des hôtes de passage, français ou étrangers, qu'attirait son renom, et des personnalités locales au contact desquelles il respirait l'air du pays, recueillait des avis, pénétrait ses tendances.

Mil neuf cent neuf fut la dernière année où le "bal de la Division" fut donné par le général encore célibataire. Quelques semaines plus tard, il présentait ses officiers à sa femme, filleule de l'Impératrice Eugénie, et fille du baron de Bourgoing, grand écuyer de l'Empereur Napoléon III.

Vite adopté, le lieutenant Frère faisait partie du groupe d'officiers : tirailleurs, spahis, légionnaires, amis et familiers de la maison, ceux que l'on appelait les "filleuls de Lyautey". Ils y passaient, a raconté l'un d'entre eux, leurs meilleures heures sous l'œil bienveillant d'une grande dame dont le mari les tutoyait familièrement. Elle était de leur part l'objet d'un culte attendri, fait d'admiration profonde et de respectueuse affection. Parfois, pour la désigner entre eux, sans attirer l'attention du vulgaire, ils se permettaient, à la manière de Paris, d'avoir recours à son noble prénom espagnol, Inès. S'ils avaient dit : "La Patronne", tout le monde aurait compris. Les années ont passé, de rudes épreuves ont secoué le monde, le Maroc garde intacte la tradition du créateur. Ceux qui ont la tâche de continuer son œuvre se réjouissent chaque année d'y voir revenir la maréchale Lyautey, fidèle à ses œuvres, à ses amitiés, à ses souvenirs, étonnante de jeunesse, d'allure et d'esprit, toujours "la Patronne".

Citons quelques familiers du Grand Chef. Le capitaine Poeymirau, son officier d'ordonnance qui devait se couvrir de gloire comme divisionnaire en France et au Maroc. Le capitaine Huot, chef des Affaires Indigènes, sans l'avis duquel le général ne décidait rien qui concernât sa politique. Géraud de Labeau, de la promotion de Frère, qui apportait dans l'organisation des fêtes mondaines ou sportives, sa gaieté et son entrain, et qui devait, lui aussi, cueillir des lauriers, comme cavalier en 1914, puis comme fantassin en 1915 en Champagne, où il trouva la mort des braves. Le lieutenant Pujo, de la légion Etrangère, rentrant du sud, également détaché au parquet d'un Conseil de Guerre, ami sûr, de la plus intelligente sérénité, qui devait, pionnier de l'aviation militaire française, appartenir ensuite aux grands états-majors, devenir ministre de l'Air et président d'Air France.

Les passages de camarades, rentrant du sud ou venant s'embarquer pour le Maroc, étaient l'occasion de réunions amicales, au cours desquelles chacun supputait ses chances de "marcher", car personne ne renonçait à son tour de départ pour le Maroc occidental. Moins que quiconque, Frère, qui commençait à trouver le temps long loin du bled. Ce tour, inviolable, qui primait toutes les missions d'emploi sédentaire, vint enfin. Frère s'embarqua pour Casablanca. Tant pis pour la préparation à l'Ecole de Guerre, on verrait plus tard.

Le séjour de Frère au Maroc occidental, qui mit fin à son service dans une unité de tirailleurs, fut de courte durée. Comme partout cependant, il y marqua sa place. Ses notes l'apprécient "distingué et énergique, très au-dessus de la moyenne et méritant de retenir l'attention de ses chefs".

Les événements le rappelèrent vite au Maroc oriental.

A SUIVRE

A PROPOS D'UN ARTICLE PARU DANS LA REVUE HISTORIQUE DES ARMEES SUR LE MARECHAL LYAUTEY

Dans son numéro 3 de 1991, la Revue Historique des Armées a publié, sous la plume du Chef de Bataillon Guillamo, un article intitulé :

“LYAUTEY, UN CIVILISATEUR FACE A L'ISLAM”

Monsieur André Le REVEREND, professeur d'université, membre de la Koumia, auteur de nombreux livres sur le Maréchal LYAUTEY, et qui, en particulier, a fait publier la correspondance du Maréchal, a réagi violemment à la lecture de cet article.

Nul autre que le professeur Le REVEREND ne pouvait être mieux qualifié pour apporter les précisions et les rectifications indispensables.

Il nous a demandé de publier dans le bulletin la réponse qu'il a adressée au Général Directeur de la Revue Historique des Armées afin d'“aider les descendants, surtout ceux qui sont dans l'armée et leurs enfants, et voir réfuter les arguments si dérisoires et les propos du Commandant GUILLAMO.

*

* *

L'article que le Commandant GUILLAMO vient de publier dans la Revue Historique des Armées (n° 31, 1991) laisse au lecteur que je suis une forte impression de malaise et d'indignation ; dans un style assez brillant, voire clinquant, l'auteur, qui a examiné de près les archives du S.H.A.T., tente de modeler un visage de LYAUTEY qui s'oppose à celui que la plupart des historiens et des écrivains ont façonné depuis près d'un siècle. Auteur moi-même de plusieurs ouvrages consacrés à LYAUTEY, je ne crois pas devoir laisser passer cet article, sans réagir à des affirmations qui me paraissent contraires à la vérité.

Le titre, tout d'abord, ne correspond pas au contenu de ces quelques pages : c'était un beau sujet, profond, original, très actuel même : “LYAUTEY, un civilisateur face à l'Islam”. Il n'est pas traité. Quel est donc le vrai sujet ? On se le demande.

La méthode employée, d'autre part, n'apporte pas l'éclairage souhaité : beaucoup d'abus de langage, d'assertions catégoriques, sans citation correspondante ou appuyées sur des citations brèves, souvent non datées, sorties d'un contexte inconnu du lecteur, sans indication de destination. La référence à tel carton des archives du S.H.A.T. ne suffit pas à renseigner vraiment.

Ajoutons que la multiplication des mots placés entre guillemets contribue à créer l'équivoque ; car on se demande si l'auteur prend à son compte telle expression péjorative ; ainsi : “LYAUTEY, prisonnier de son aristomanie” (p. 20), “sudiste” (= esclavagiste, sans doute !), “satrape” (p. 23) ; quant aux termes élogieux, quand il y en a, GUILLAMO les entoure parfois de guillemets pour créer un doute dans l'esprit du lecteur ; ainsi : (p. 17) : “la vulgate consacrée au grand “civilisateur”... c'est LYAUTEY “l'Algérien”. L'auteur signifie-t-il que son œuvre

n'est en rien civilisatrice ? Pourquoi n'exprime-t-il pas vraiment sa pensée, au lieu de procéder par allusions ? Son action algérienne est-elle condamnée par GUILLAMO ? Qu'il le dise et dise pourquoi, si c'est le cas.

Quant au fond du problème, le protectorat français au Maroc, on aimerait le voir traité systématiquement, sans omission, sans préjugé. Or, ni l'impartialité ni la nuance ne dominent dans ses analyses.

Traitions les questions en ordre, sans vouloir tout aborder.

1) Si LYAUTEY agit en Algérie, de 1903 à 1910, c'est avec la mission de protéger la frontière, une frontière en pointillés, contre les razzias des tribus marocaines : il atteint rapidement son objectif. De là naît, il est vrai, à partir de 1908, sa tentation de pénétrer de plus en plus profondément au Maroc, selon la méthode célèbre de la "tache d'huile", progression subtile et discrète, fondée sur le renseignement, les palabres avec les tribus, l'intérêt économique, etc. C'est la méthode d'expansion la moins coûteuse en hommes et en argent et la plus durable.

2) L'auteur présente LYAUTEY comme "converti aux clichés en vogue sur l'anarchie marocaine" (p. 17). Qu'est-ce à dire ? Existe-t-elle ou non ? Et qui en est responsable ? D'après GUILLAMO, les banques et les diplomates européens. Il oublie le comportement du sultan ABDELAZIZ, qui est essentiel. L'anarchie est latente depuis 1850, mais elle s'aggrave en 1900, à la mort du grand vizir SI AHMED BEN MOUSSA. (cf. "Au seuil du Maroc moderne" chap. IX, pages 118 et 119 par P. WEISGERBER, correspondant du Temps, témoin des événements).

Le jeune sultan ABDELAZIZ, âgé de 22 ans, poussé par l'Ecossois MAC LEAN, dilapide le trésor chérifien en important à grands frais tous les produits des techniques européennes. Ses innovations modernistes suscitent la méfiance des populations et sapent le prestige du sultan, qui emprunte aux banques de plus en plus et devient leur otage. Cela devait être dit.

3) Passer sous silence le rôle de l'Allemagne dans les événements qui précèdent le protectorat, c'est oublier ceci : si la France ne s'implante pas au Maroc, c'est GUILLAUME II qui le fera. Tanger, Agadir, le commerce et l'espionnage allemands à partir de 1900, tout cela est trop connu pour qu'on y insiste. Mais il fallait le dire.

4) C'est POINCARE qui fait signer au Maroc le traité de protectorat, le 30 mars 1912. LYAUTEY n'y est pour rien. Mais c'est sur lui que le gouvernement se décharge pour l'appliquer.

5) Les termes de GUILLAMO : "la fiction du protectorat" (p. 17), "expédient pour conserver à une nation insurgée l'illusion de l'indépendance" (p. 21), "stratagème pour résister à l'algérisation du Maroc exigée par les colons" (p. 21) portent un jugement de valeur défavorable sur les intentions de LYAUTEY dès 1912. GUILLAMO lui dénie toute sincérité, toute générosité, toute gratuité dans son attitude à l'égard de la population et du sultan. Son seul but semble être de les tromper pour mieux asseoir son pouvoir ; par de petites touches venimeuses, l'auteur le présente comme un Machiavel au petit pied ; ainsi il écrit : "une telle politique implique la collaboration de l'élite. LYAUTEY la rassure, la séduit, la compromet" (p. 19) ; ailleurs : "Le sultan n'est qu'un symbole, manipulé par LYAUTEY pour apaiser l'inquiétude du peuple" (p. 18) ; ou bien : "LYAUTEY a l'art de donner le change et de transfigurer cette fiction du protectorat" (p. 18).

Plus grave, GUILLAMO l'accuse d'insensibilité et de cruauté, puisque : "il tolère les pires abus et laisse faire les exactions les plus révoltantes... (les

plaintes) n'émeuvent guère LYAUTEY, prisonnier de son aristomanie". (p. 20). On attend des preuves.

Or, pour qui connaît la pensée profonde et la hantise de LYAUTEY, depuis le rôle social de l'officier, "en passant par le Tonkin et Madagascar, jusqu'à sa mort, pour qui a lu sa correspondance, une constante éclate aux yeux : ses objectifs sont la paix civile, la réconciliation des classes sociales, la prospérité des nations, la mise en valeur des terres. On n'en veut pour preuve que cet extrait d'une lettre à Henry BERENGER, datée du 10 mai 1898 : "La France peut passer et passera... mais ce qui seul restera, sous quelque drapeau que ce soit, c'est la reprise en culture d'un coin inexploité de la petite terre assignée à l'homme comme champ d'action. Des fleuves auront été rendus à leur fonction naturelle de voies d'échange, des terres vierges auront été défrichées pour toujours, des peuples restés stationnaires auront été élevés d'un degré, leur idéal aura certainement été surhaussé, et le mouvement imprimé ne s'arrêtera plus jamais, jamais". C'est une véritable profession de foi humaniste et elle est rédigée à Madagascar. Peut-on douter, après avoir lu ces lignes, de l'idéal civilisateur de LYAUTEY ?

Certes, l'habileté, la souplesse, le charme personnel sont utilisés par lui en permanence. Qui l'en blâmerait ? Il faut comprendre qu'il est sincère, lorsqu'il salue le sultan, comme Richelieu saluait Louis XIII, car le sultan est le signe respecté du Royaume, du Pouvoir, de la Religion, non pour sa personne, mais pour sa puissance qu'il incarne et qu'il exerce.

Il est sincère, lorsqu'il dit aux Marocains, en 1912 : "Nous avons le respect complet de votre foi, de vos mœurs, de vos institutions, de vos places sociales et protocolaires". Il ne l'est pas moins, quand il force la note morale et affective : "Je n'ai pas cessé d'espérer créer entre ce peuple et nous un état d'âme, une amitié, une satisfaction intime, mais qui auront pour résultat final que, si les événements le détachent politiquement de nous, toutes ses sympathies resteront françaises. C'est la pensée avec laquelle je vis, qui me porte, qui est une direction essentielle : je veux nous faire aimer de ce peuple." (Conseil de politique indigène, tenu à Rabat, le 14 avril 1925. Cité par A. Le REVEREND : "LYAUTEY" - Fayard, 1983).

Il a conçu justement le protectorat comme un système transitoire, il a préparé l'avenir avec soin et prudence, tout en modernisant à grande vitesse un pays arriéré. Une école historique française, créée par Charles-André JULIEN, ne cesse de le dénigrer ; par hostilité de principe contre la colonisation, elle prend pour cible favorite la personnalité de LYAUTEY, puisque c'est celui qui a le mieux réussi. La vérité exige qu'on rétablisse certains faits.

André Le REVEREND

ARTICLES DIVERS

L'ISLAM, IMAGES REELLES, IMAGES VIRTUELLES ?

par Jacques HARMEL

Questions pour un Roumi : Les musulmans sont-ils arabes ?

Dieu le serait-il aussi ? Le Coran est-il traduisible ?

Que penser des traductions ? Comment les lire ?

N'est-il pas indispensable de rappeler, en premier lieu, un truisme oublié, négligé dans l'opinion courante comme chez plus d'un intellectuel : les deux mots "arabe" et "musulman" ne sont pas synonymes et tout amalgame fausse les analyses et peut être cause de conclusions dangereusement erronées.

Que près de dix pour cent des arabes ne soient pas musulmans est certes important, mais non primordial. Par contre, oublier que quatre musulmans sur cinq ne sont pas arabes dénature totalement le panorama réel de l'Islam, qui, sur près d'un milliard de fidèles, compte moins de 200 millions d'arabes.

Des musulmans non-arabes parmi les Pakistanais, Hindous, Persans, Turcs et Chinois, dominent l'arabe coranique aussi bien parfois que les ulémas (sans "s" !) cairotes ou hedjazis, mais leur nombre est infime et leur influence restreinte.

En revanche, combien d'arabophones ignorent l'arabe littéral ou, plus ou moins lettrés, comprennent mal – ou pas du tout – un Coran que, cependant, ils sont souvent capables de réciter par cœur du début à la fin.

Dans ces conditions, affirmer, sinon que Dieu est arabe, du moins que l'arabe est la langue de Dieu, relève de l'imaginaire, en dépit de l'interprétation courante de nombreux versets du Coran (XII 2 - XIII 37 - XVI 103 - XXVI 195 - XLI 43 et 44 XLII 7) et s'explique par le désir, chez les musulmans, de justifier l'intraduisibilité de leur livre saint afin de le protéger contre les versions infidèles.

L'histoire a fait justice de cette intolérance linguistique, avec des traductions du Coran par des musulmans pour des musulmans - non-arabes il est vrai - en persan, en turc, en bulgare, en bosniaque et même, il y a plus d'un demi-millénaire, en "aljamiado" (espagnol écrit en caractères arabes), cependant qu'à l'heure actuelle l'Institut d'Etudes Islamiques de Tachkent entreprend une traduction ouzbek du Coran... en caractères cyrilliques, ouvrage dont M. Aboulaïev, directeur de l'Institut, veut faire "un élément important du renouveau de la foi" (cf. "Le Monde" du 21/09/91, page 5).

Quant aux traductions à l'usage des non-musulmans, nombre d'entre elles sont l'œuvre de fidèles de l'Islam, par exemple, dans les années soixante-dix, les traductions françaises du professeur pakistanais Hamidullah et du recteur de la Mosquée de Paris, Si Hamza Boubakeur.

La version étant préférable au thème pour la compréhension du lecteur, d'une traduction, j'avoue mieux aimer celle d'arabisants français tels que Denise Masson (Traduction de 1967 en deux volumes de petit format, précédée d'une présentation historique et d'explications claires, sans parti pris ni affabulation (1), suivie de commentaires faciles à retrouver et d'un classement alphabétique par thèmes avec références des versets correspondants).

Malheureusement, l'imaginaire a la vie dure : intraduisibilité du Coran et suprématie de la langue arabe sur toutes les autres ont encore des défenseurs acharnés, parmi les intégristes arabes et même chez les mollahs chiites iraniens.

Au lieu de concourir à l'unité et à la solidarité arabo-musulmane, cette attitude devient facteur de contestation, de querelles, de divisions internes : intégristes contre modernistes, fanatiques contre tolérants, ligne dure contre hommes d'ouverture, théoriciens de la voie unique contre intellectuels à la double culture.

Peut-être les intégristes craignent-ils confusément de voir, un jour, l'Occidental connaître du Coran autre chose que les aspects extérieurs, rythmes envoûtants, écriture esthétique, folklore oriental, constituant un remarquable ensemble audiovisuel et n'appelant, sur le fond, ni discussion, ni même dialogue. Une connaissance qui pourrait amener cet occidental à s'interroger sur la place qui revient au Coran parmi les révélations se réclamant d'une origine divine.

Chez nous, le grand public se limite généralement à ne voir du Coran que les aspects audiovisuels et folkloriques ; certains cependant essaient d'en discuter, de réfléchir, de se faire une idée plus nette de ce livre dont ils entendent dire qu'il apporte une solution à tous les problèmes. En fait, bien peu l'ont vraiment lu... mais alors, dans quelle traduction et, surtout, dans quel ordre ? Car la plupart ignorent les circonstances et les modalités de sa "révélation", de sa transmission orale, de sa rédaction écrite ultérieure et, tout particulièrement, de la classification de ses chapitres.

Rappelons brièvement que le Coran comprend 114 chapitres, appelés "sourates" intitulés chacun (sauf le premier, dit "sourate de l'ouverture") d'après un mot ou une expression figurant dans son texte, divisé en versets, appelés "ayat..." de longueur variable (le plus long, II 282, a 40 lignes - les plus courts, la plupart des versets des sourates C à CXIV, une seule ligne) et en nombre variable (286 versets dans la sourate II - de 3 à 6 versets dans chacune des 5 dernières sourates). Ces chapitres ne sont classés ni par ordre logique des sujets traités, ni dans l'ordre chronologique de leur "révélation", mais (à l'exception du premier qui est une invocation en 7 courts versets, à la gloire de Dieu)(2) par ordre de longueur décroissante, le Chapitre II comptant 56 pages, le XXXVIII° 8 pages, le LXXVI° 2 pages et demie, le C° une page et le CXIV° et derniers 6 lignes. (Tous ces décomptes se réfèrent à la traduction de Denise Masson ; d'autres références donnent sinon les mêmes chiffres, du moins les mêmes proportions.)

Bien rédigé, modèle cartésien d'une grammaire remarquable, le texte du Coran, revêtu, sous le règne du 3° calife Othmane (644-656), par des savants sans doute issus de l'empire hellénistique, de points diacritiques destinés à différencier les consonnes similaires et d'accents pour figurer les voyelles brèves, non écrites jusqu'alors, est devenu la source par excellence des règles de la grammaire arabe et les principaux exemples de morphologie comme de syntaxe en sont généralement tirés. C'est même à travers ceux que les étudiants non musulmans prennent un premier contact avec "le Livre".

Infailibilité coranique - Paroles de Dieu et rectificatifs ?

Dans la forme, les choses sont donc parfaitement claires, il y a image réelle. Sur le fond, ce n'est pas aussi simple : le texte du Coran comporte de nombreuses répétitions, si proches que l'on pense à des paroles prononcées

une seule fois et rapportées ensuite par des sources différentes. Mais, et c'est beaucoup plus inquiétant, on y trouve aussi de fréquentes contradictions... Un commentaire simple, reconnu par les docteurs de la Loi, consiste à faire état de "l'abrogeant" et de "l'abrogé", le dernier des textes en cause annulant alors ceux qui l'ont précédé sur le même objet. Qui profiterait de cette explication commode pour oser dire à un musulman que la raison s'accorde mal de l'idée de Dieu se trompant et se rectifiant, s'exposerait à s'entendre répondre "il est dit aussi dans le Livre : "tu ne discuteras pas de religion avec les infidèles" (ayant entendu la réponse, mais n'ayant pas trouvé le verset, je n'en donne pas la référence). Gênante pour un croyant, cette image des erreurs divines rectifiées est aggravée par l'incertitude de la chronologie de la révélation, précisée par le Livre Saint lui-même (le titre de chaque sourate étant suivi par celui de la sourate révélée avant elle, par exemple : "Les Fraudeurs" (83°), révélée après "L'Araignée" (29°) - "La Corde" (111°), révélée après la sourate de l'ouverture ("Fatiha", 1°) (2) ; cette chronologie est, historiquement, imparfaitement connue. Certains passages, tel celui qui traite de la mort du Christ (IV - 157, 158 et 159), sont susceptibles de plusieurs interprétations, dont certaines porteraient à réfléchir ; les portes ouvertes à la discussion ont alors été closes par un commentaire ne varietur, plus ou moins issu d'un "consensus" désormais cadencé et dont la réouverture ne semble pas encore souhaitée par une majorité.

L'objet principal de cette étude n'étant point une analyse détaillée du Coran maintes fois traitée ailleurs et qui nécessiterait des volumes, nous en resterons là (tout en joignant en annexe une clé de l'ordre chronologique, utile à une relecture envisagée sous un nouvel angle). Mieux vaut passer directement aux grands mobiles qui en sont issus et à leur interprétation interne et externe.

Pour maintenir la pression : un moteur à trois cylindres : Loi négative - Unité éclatée - Guerre tous azimuts.

Trois au moins des piliers de la poussée musulmane, introduits chez les militants de génération en génération, ne représentent qu'une image synthétique n'ayant de la réalité que les apparences, ou une de ces images virtuelles qui ne peuvent se fixer nulle part ailleurs que dans le vide.

Ces trois thèmes idéalisés, souvent cités, peu connus du public - à l'exception du troisième - s'appellent : "Char'iaa" - "Oumma" - "Jihad".

1) **La Char'iaa**, considérée comme loi divine, qui, appliquée, apporterait selon les fondamentalistes paix et bonheur universels, avec des solutions à tous les maux et à tous les problèmes en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance, est en fait une notion vague, dans la mesure où personne n'est capable d'en définir la partie positive... seuls les châtiments prévus sont définis avec précision. Or, ils ne sauraient être qu'une bien petite partie - une partie négative - d'une véritable loi. Ceux de la Char'iaa, décollation, amputation, lapidation, flagellation, injustes, contraires aux plus élémentaires droits de l'homme, périmés, décalés dans le temps et dans l'espace, sont devenus pratiquement inapplicables et demeurent inacceptables... La Char'iaa en son état actuel n'est ni un remède ni une solution, c'est tout juste un dangereux faux-semblant.

2) **La "Oumma"**, ou communauté musulmane unie, fiction entre les fictions, englobe tous les fidèles de l'Islam, arabes et non-arabes, Chiites, Sunnites, Kharedjites, Yézidites, Druzes - comme naguère Abbassides et Ommeyyades, Fatimites et Ayoubites, Almoravides et Almoades, Turcs, Persans,

Mongols, Afghans, Mésopotamiens et Kurdes, Bédouins, et citadins, se combattant les uns les autres, s'accusent de trahir la pureté de la foi, se supprimant, se réformant. Ne trouvant un semblant d'unité que devant un adversaire commun, souvent choisi parmi eux, d'autres fois incarnant un autre peuple (Israël actuellement) ou un système érigé en personne (im)morale (naguère le colonialisme). La Oumma est, peut-être, parfois, une image réelle... à condition d'être projetée sur un écran.

3) **“Jahada”** - nom d'action “Jihad” - participe actif “Mujahid”. Troisième forme verbale d'une racine qui évoque l'idée d'effort. “La troisième forme a, à la fois, un sens réfléchi et actif, le sujet et le complément du verbe font la même action” (Auguste Périer, Grammaire arabe, P.U.F. 1940 - page 28).

Voici que se profile à l'horizon l'image médiatique aux multiples reflets que l'on appelle Jihad, ou Djihad (masculin en français comme en arabe, au contraire de “Harb”, guerre) et dont la signification admise par tout musulman de base, arabe ou non-arabe, dans le monde entier, est “guerre sur l'Islam”.

Le raid de cavalerie de La Mecque à Poitiers de 632 à 732, la conquête de l'Egypte, du Maghreb, de l'Espagne, de la Sicile, du Croissant fertile, c'était le Jihad la main-mise sur l'Asie Mineure, l'Iran, le Pendjab, l'Asie Centrale, c'était le Jihad. Les luttes des monarchies des “Taïfas” entre elles avant la chute de l'Andalousie au XV^e siècle, Constantinople en 1453, Vienne en 1683, c'était encore le Jihad !

Toutes les guerres intérieures à la “Oumma” évoquées plus haut à son sujet c'était aussi le Jihad, car ce qualificatif n'est pas réservé aux seuls combats contre les chrétiens, comme la bataille de Zallaqua où fut vaincu Alphonse VI en 1086 et celle d'Alqazarkivir où périrent le sultan Saadien Abdelmalek et le roi Dom Sebastiao de Portugal un jour d'août 1578.

Pour que la guerre soit Jihad, il suffit de qualifier l'adversaire d'infidèle, quitte, évidemment, à s'attirer la réciprocité.

Ainsi, au XII^e siècle, Saladin faisait-il le Jihad aux Fatimites fléchissants. Ainsi en 14-18, les Arabes du Hedjaz (aidés par l'Anglais Lawrence et les Français Pisani et Matte) faisaient-ils le Jihad aux Turcs, musulmans comme eux, qui, avec l'aide des Allemands, leur faisaient le Jihad. En 1991, les sujets du roi Fahd d'Arabie étaient en Jihad contre ceux de Saddam Hussein et réciproquement, cependant que l'imam algérien Belhadj, maître à penser du “Front Islamique du Salut”, revêtu d'un treillis militaire recrutait des “Moudjahidine” pour Bagdad.

Certes, quelques penseurs musulmans et certains de leurs amis chrétiens pensent que le Jihad serait plutôt – ou devrait plutôt être – un effort sur soi-même pour devenir meilleur. En contradiction avec les mots et la somme énorme des précédents, cette conception honorable et généreuse semble avoir bien peu de chance de prévaloir.

Un moteur d'appoint : l'islamophilie occidentale. Arabisants et orientalistes chantres de l'Islam parfait et refondateurs de ses règles idéales.

4) Une dernière image synthétique vaut d'être soulignée : celle que les islamophiles non musulmans donnent de l'Islam.

Séduits, émerveillés, fascinés, subjugués, puis terrassés et vaincus par les apparences, les rythmes et les rites, victimes de leur imagination et de leur

bienvéillance sans limites, ils semblent vivre dans le sillage du Coran. Prêts à tout approuver ou, au moins, à tout excuser, au risque de paraître parfois plus musulmans (4) que les musulmans, ils se sont créé un islam fictif et parfait, idéal et sans fausse note, où "Char'iaa" et "Oumma" ont toutes les qualités, dans lequel ils ont placé un "Jihad" de haute tenue morale, dont ils entendent préserver la valeur, en distinguant le "vrai jihad" du faux, selon les critères qu'ils ont eux-mêmes définis... Il est heureux que tous les intellectuels ne suivent pas (5) !

Ne pas se tromper d'objectif : conforter l'Islam ou aider les musulmans ?

Il serait illusoire de présenter l'Islam comme idéal, juste, impartial, chaste, tolérant, modeste, admettant la réciprocité, démocratique, respectueux des droits de l'homme tels que nous les entendons.

Il serait tout aussi aberrant de le travestir en entreprise totalitaire, impérialiste, archaïque, arbitraire, figée, intolérante, cruelle et sans parole, car tous ces aspects, ou tendances, coexistent simultanément et, entre eux, toutes les positions intermédiaires.

Laissant de côté une apologie insuffisamment fondée et une critique trop systématique, ne vaudrait-il pas mieux penser d'abord aux hommes, aux musulmans plutôt qu'à l'Islam, encourager leur assimilation s'ils sont destinés à rester parmi nous, et, s'ils sont étrangers, leur faire comprendre, avec preuves à l'appui, que modernité et morale ne sont pas antonymes et que, sans un minimum de réciprocité, il ne saurait y avoir de véritable tolérance.

Refuser l'approbation sans limites de l'Islam n'empêche pas de respecter croyants et croyances, de marquer de la considération aux uns et aux autres, de faciliter la pratique de leur religion toutes les fois qu'elle n'est pas en contradiction avec la loi et ne constitue pas une gêne pour les voisins non musulmans. Il est tout à fait normal aussi de présenter nos vœux aux musulmans à l'occasion de leurs fêtes (début et fin du Ramadan, Aïd-el-kebir, Achoura, Mouloud) et, s'ils le demandent, de calculer leurs heures de prières et de jeûne quand ils ne trouvent pas de coreligionnaire en mesure d'y procéder.

Mais il est normal aussi de ne pas tolérer la prière collective dans la rue, qui bloque la circulation - ni la polygamie - ni la répudiation de l'épouse sur simple enregistrement de la déclaration du mari - ni l'enlèvement arbitraire des enfants - ni les séquestrations - ni le mariage des filles contre leur gré.

Il est extrêmement important, par contre, que les musulmans soient laissés entièrement libres de s'abstenir de ce que nos lois tolèrent et l'Islam interdit (alcools, viande de porc, jeu de hasard). Cette liberté d'abstention ne peut toutefois jamais justifier un refus d'assistance à personne en danger (cas des piqûres et remèdes, qu'en période de jeûne un musulman refuserait de laisser administrer à un autre en péril vital... ce n'est pas une hypothèse d'école).

Après avoir, sinon survolé des sommets, du moins évoqué des problèmes quasi planétaires, nous terminons dans un domaine bien terre à terre. N'était-ce pas la meilleure façon de remettre à leur place les conceptions trop abstraites, les illusions trompeuses, les rêves trop ambitieux et les images séduisantes des lanternes magiques ?

(1) "Affabulation" n'est pas ici employé à la légère. Exemple : Dans la traduction française de Pesle et Pidjani (Librairie Larose, 1948), on trouve, en tête de la sourate 86 ("AL-TARIQ") : "1. Je jure par Saturne - 2. et qui te donnera une idée de Saturne ? - 3. Je Jure par l'Etoile qui

transperce ses anneaux." Si cette traduction était exacte, Muhammad aurait eu connaissance des anneaux de Saturne mille ans avant qu'ils ne fussent découverts grâce à la lunette de Galilée (1609)... Malheureusement, dans le texte arabe, on ne trouve ni "Zuhal" (Saturne) - ni "Halaqat" (anneaux).

(2) Voici la sourate de l'ouverture telle que la perçoit - en latin - l'auteur de ces lignes, lorsqu'il la lit en arabe : "1. In nomine Dei misericordis. - 2. Laus tibi Deus Domine mundi. - 3. Qui tollis peccata nostra. - 4. Rex diei iudicii. - 5. Adoramus tend te configimus. - 6. Ostende nobis viam salutis. - 7. Viam hominum bonae voluntatis tuae neque viam peccatorum. Amen. - Pour permettre au lecteur un jugement équilibré après cette prose, voici une traduction, française cette fois, de la sourate "révélée immédiatement à la suite : "Sourate de la corde au cou, révélée à La Mecque à la suite de la sourate de l'Ouverture. Au nom de Dieu miséricordieux - 1. Maudites soient les mains d'Abou Lahab (un oncle du prophète dont le nom signifie "Père La Flamme") - 2. Ses richesses ne lui seront d'aucun secours - 3. Il sera exposé à une flamme ("lahab", en arabe) brûlante - 4. ainsi que sa femme, cette porteuse de bois à la corde au cou."

(3) Objet de très nombreux versets coraniques la "Oumma" est mise en doute par l'un d'eux : "Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté". (S. XVI, V 93).

(4) Deux exemples de parti pris : Sorbonne, 1^{er} octobre 1983, Colloque universitaire sur l'immigration musulmane. Un(e) professeur d'Université belge, catholique expose : "... L'Islam est la 2^e religion de la Belgique, il est absolument nécessaire que nous enseignions l'Islam aux jeunes musulmans de Belgique" - Objection d'un auditeur : Mais Madame, la religion étant affaire de famille cela appartient seulement à leurs parents" - Réponse : "Mais Monsieur, vous savez très bien que leurs parents en ignorent tout" (Stupéfait, l'objecteur, faute d'une réponse appropriée, qui eut sans doute été malséante en ces lieux, s'est contenté d'un "et après ?").

Couvert dominicain, fin des années 70, colloque dominical islamo-chrétien, un professeur de faculté, tunisien, faisant l'éloge de la "oumma" explique : Nous, musulmans, sommes plus respectueux de Dieu que les Chrétiens et ne nous adressons jamais à Lui, dans la prière, autrement qu'en nom collectif "Nous t'adorons..." Objection en fin de conférence : "... cependant, il y a au moins deux exceptions" ... et l'objecteur, de citer de mémoire le texte de deux versets coraniques (Sourates CXIII et CXIV) qui sont des invocations et commencent à la première personne du singulier - de bonne grâce le conférencier reconnaît qu'il n'y avait pas pensé. - Il est midi, on se rend en groupe à la messe, en chemin, une participante, visiblement très impressionnée par l'Islam, s'adresse à l'objecteur : "Vous allez à la messe Monsieur ?" - Oui, Madame" - "Mais vous êtes musulman, n'est-ce pas ?" - "Et pourquoi donc le serais-je ?" - "Parce que vous connaissez le Coran."

(5) Le 25 septembre, au lendemain du jour où ces lignes étaient rédigées, paraissait dans "Le Figaro", sous le titre "L'Islam ne doit pas être une religion tabou", un reportage sur le livre de J.-C. Barreau "De l'Islam en général et du monde moderne en particulier". Dès l'abord, un commentaire vient de lui-même : Bravo, enfin des yeux ouverts. Parmi tant d'hommes qui ne pensent pas ce qu'ils disent, voici quelqu'un qui a le courage d'exprimer ce qu'il n'est pas seul à penser. Seule une raison d'Etat pourrait tempérer ce propos et prétendre qu'il ne s'agit pas d'un non-dit largement majoritaire dans le pays. Mais, dans l'intérêt de l'Islam, il est souhaitable de faire observer que la position de J.-C. Barreau est, à peu de chose près, celle de quelques musulmans d'une haute élévation de pensée, comme l'Egyptien Fouad Zakariya, auteur de "Laïcité ou islamisme, les Arabes à l'heure du choix" (Editions "La Découverte" - Paris, mars 1991).

ROYAL ORANGE

par le docteur Pierre LALU

Notre ami le docteur Pierre LALU, qui a exercé au Maroc durant de nombreuses années tant dans le Moyen Atlas que dans le Gharb, vient de publier son premier roman intitulé : "Royal Orange". Dans une fresque pleine d'humanité, il y retrace avec beaucoup de réalisme l'histoire au quotidien, dont il fut le témoin, des Arabes et des Européens, hommes et femmes, qui se croisent et s'affrontent durant les dernières années du protectorat.

Cet ouvrage qui intéressera nombre de nos adhérents est édité par EDIMA - Lieu commun 68, rue Mazarine 75006 PARIS, au prix de 120 F.

ELEVATION DU GENERAL DAILLIER A LA DIGNITE DE GRAND CROIX DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 15 janvier 1992 en présence du Général BIARD, Grand Chancelier, de l'Ordre, les présidents des anciens du CEFI, de la 2° DIM, de la 3° DIA, de la 4° DMM, de la 1°DFL et de la Koumia et de nombreuses autres personnalités, le Général de Corps d'Armée (CR), Maurice HENRY, a remis les insignes de Grand Croix de l'Ordre National du Mérite au Général de Corps d'Armée Pierre DAILLIER.

Nous reproduisons ci-après des extraits de l'allocution prononcée à cette occasion par le Général Henry et les remerciements du Général DAILLIER.

EXTRAIT DE L'ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE GENERAL DE CORPS D'ARMEE (CR) MAURICE HENRY

Monsieur le Grand Chancelier
Monsieur le Ministre
Mesdames, Messieurs
Mes chers Camarades
Mon Général,

...

Il n'est pas d'usage que le subordonné décore son supérieur, que le disciple récompense son maître. La présence du Général BIARD, qui nous honore, me rassure pour la régularité de cette situation.

Comme plusieurs d'entre nous ici, j'ai été votre subordonné, mais vous restez mon maître, parce que vous représentez pour moi un exemple et pas seulement dans le domaine des armes.

...

Vous avez toujours servi dans l'armée d'Afrique. Sans doute aviez-vous été marqué par le nom que votre promotion reçut à Saint-Cyr : Promotion du RIF.

Sous-lieutenant, vous faites vos classes au 4° R.T.T. et vous prenez contact avec la Tunisie que vous baptiserez plus tard Terre des Contrastes.

Lieutenant au Maroc, vous entrez aux Affaires Indigènes, vous commandez un goum dans le Sud, dans le cercle de Rich et vous participez aux dernières opérations de pacification. Pour vos jeunes dont je suis, ce sont les noms de Pol Lapeyre et de Bournazel qui viennent à l'esprit. Il est vrai que vos homologues s'appelaient Béthouard et Leclerc de Hauteclouque.

Capitaine, après avoir vécu sur la Ligne Mareth les tristes événements de 40, vous commandez une compagnie du 7^e Tirailleurs Marocains à Meknès, juste avant le débarquement américain de 1942.

Chef de Bataillon en Italie, c'est à la tête du III/4^e R.T.M. que vous participez à l'attaque du 11 mai et à la conquête du Girofano. ... Blessé dans la poursuite sur Rome, vous êtes évacué sur la jeep du Capitaine de Galbert, le dernier Gouverneur des Invalides.

Remis sur pieds, vous revenez au même régiment où vous prenez le II^e Bataillon qui libère Briançon.

... Quand vous approchez de Belfort, je suis appelé à l'honneur de commander une compagnie sous vos ordres. Avec vous, je partage l'émotion d'entendre sonner les cloches de la cathédrale de la ville libérée.

La paix venue, on vous confie le commandement d'un groupe du 64^e Régiment d'Artillerie d'Afrique. Un fantassin dans ces fonctions, le fait méritait, je crois, d'être signalé.

Colonel, affecté en Indochine, vous commandez le G.M. N°1 que tout le monde continuait d'appeler sous sa première désignation : le "Gimina", le Groupe Mobile Nord-Africain.

Officier-Général, vous commandez la zone sud Constantinois et la 21^e Division ; vous vous offrez le luxe de faire campagne pour le référendum en langue arabe, avec succès.

A tous les grades, officier de troupe, c'est en guerre ou en opérations que vous avez servi à la tête d'unités Nord-Africaines.

Breveté en 1938 Officier d'Etat-Major, vous débutez en Tunisie au Secteur de Gabès avec un certain Capitaine Gandoët, "vous étiez alors Capitaine".

Puis, au moment où se prépare le Corps Expéditionnaire, le Général JUIN, qui s'y connaissait en hommes vous prend à son Etat-Major comme chef du 2^e Bureau. Vous exercez ces responsabilités pendant la campagne d'hiver, dans les Abruzzes. Chacun peut mesurer ce que cela représente.

En Indochine, le Général de Lattre, qui lui aussi savait choisir son entourage, vous prend à son Cabinet. Vous y abordez les problèmes d'Extrême-Orient. Cette expérience vous sera utile quand, plus tard, vous irez passer 3 ans au Laos comme Chef de notre mission militaire.

Entre-temps, vous aurez servi au S.G.D.N. et à l'Etat-Major Centre-Europe sous le Général Carpentier qui avait été notre Chef à la 2^e D.I.M.

Enfin, quand le Général Le Pulloch se trouve devant la nécessité de réadapter notre Armée de Terre rentrant d'Algérie à ses missions en Europe et de la remettre à des tâches d'instruction, c'est à vous qu'il confie la D.T.A.I. Vous y avez effectué un travail considérable qui atteignait les plus petits échelons.

Quand vous quittez le service actif, alors que nous vous savions soldat, guerrier, instructeur, nous découvrons que vous êtes aussi écrivain et historien.

En parcourant votre œuvre écrite, on comprend que vous vous êtes attaché à faire survivre la mémoire des combattants de l'Armée d'Afrique et plus spécialement de ceux que l'Histoire aurait tendance à oublier, ceux de la Campagne de Tunisie, les Marocains, des Bataillons de Marche d'Indochine.

A vos activités littéraires, il faut ajouter votre participation à de nombreuses associations et Comités que je ne saurais citer tous.

... Je sais que vous avez contribué à rassembler les Anciens du 4^e R.T.M. Je sais surtout que vous avez soutenu avec un grand dévouement les Anciens d'Italie sous la présidence de Maître Dubois et maintenant sous celle du Général Paoli qui fut l'artilleur de notre régiment de bout en bout. Un artilleur chez les fantassins, je cite le fait bien qu'il ne soit pas exceptionnel.

Vous savez, mon Général, qu'il est normal de s'interroger sur les motivations profondes de ses chefs. Je n'ai pas manqué de le faire à votre égard. J'ai cru trouver récemment la réponse à mes questions.

C'était à l'occasion du Colloque sur le Maréchal Juin que le Général Valentin avait organisé l'année dernière. J'avais été amené à évoquer les réalisations qui avaient manifesté pour nous, au cours de la Campagne d'Italie, la sollicitude et le caractère humain du Maréchal, dans son commandement. On dirait, aujourd'hui, son sens de la communication. A la sortie, je vous avais interrogé sur ce point et vous m'aviez répondu : "C'était du ressort du 2^e Bureau, j'en avais la charge".

J'ai compris alors que dans votre fidélité à Saint-Cyr, à l'armée d'Afrique, aux Anciens du C.E.F., dans votre attention aux humbles, vous vouliez prolonger l'action de celui qui avait ramené la victoire dans les plis de notre drapeau.

C'est dans cet esprit que je vais maintenant procéder à la remise de l'insigne de votre nouvelle dignité.

REMERCIEMENTS DU GENERAL DAILLIER

(Extraits)

Monsieur le Grand Chancelier
Mesdames, Messieurs
Mes chers Amis,

J'ai personnellement des remerciements à exprimer à vous, tout d'abord, mon Général, Monsieur le Grand Chancelier, qui avez surtout voulu venir en ami vous joindre à nous. Croyez que nous sommes tous et toutes très touchés et honorés de votre présence parmi nous ce soir.

Je remercie également le Général Maurice HENRY des paroles qu'il vient de prononcer.

...Mais c'est aussi sous le signe de "l'armée d'Afrique" et de ses fastes que se déroulent cette cérémonie et cette réception. Vous avez pu le déceler déjà en écoutant la célèbre Marche des Tirailleurs ("Tirailleurs couscous") pour ceux qui la connaissent. La présence du drapeau de l'Association des Anciens du Corps Expéditionnaire Français en Italie en est un gage plus certain. Ainsi que la personnalité des Officiers qui l'entourent et qui sont de part et d'autre du Général Henry, un ancien tirailleur, à sa droite le Général PAOLI, un artilleur, président du CEFI, et à sa gauche le Contrôleur Général VERHAGHE, un ancien

tirailleur, tandis qu'à ma droite se trouve le Général VALENTIN, Vice-président du CEFI, un artilleur, et le Général SCIARD à gauche (un cavalier), président de la prestigieuse Association de Rhin-et-Danube, 1^{re} armée.

Mais nous représentons surtout des tranches d'âge qui se sont trouvées, plus que d'autres, mêlées aux événements contemporains et y ont parfois joué des rôles importants.

La première tranche et la plus ancienne qui est la mienne, figure ici avec le Bureau de ma promotion de Saint-Cyr au nom prédestiné : promo du Rif 1924-26. Nous sommes nés ainsi en moyenne en 1905, tout en étant rattachés par notre éducation et notre formation au XIX^e siècle. Nous avons vécu intensément la guerre 14-18 sans y participer parce que trop jeunes. Nos vocations militaires naissantes ont été parfois freinées et contestées. C'est mon cas – par cette remarque significative faite juste après 18 : "Pourquoi veux-tu être officier – Il n'y aura plus de guerre".

Et puis, il y a ceux qui avaient 20 ans en 1940 et qui, la rage au cœur, furent les témoins impuissants de la débâcle. Avec eux, au sein de cette armée d'Afrique, après une difficile période préparatoire, de 40 à 42, nous avons, à partir de novembre 42, vécu notre épopée qui débuta par la rude, bien que peu connue, campagne de Tunisie. Gloire aux "sans culottes" que nous étions selon l'expression du Général de MONTSABERT.

Nous avons été précédés dans l'action et depuis 1940 par ceux de la France Libre, qu'il s'agisse de ceux qui combattirent en Lybie avec les noms de BIR HAKEIM et d'EL ALAMEIN (fin octobre 42), que par ceux qui, avec LECLERC, remontèrent du Tchad sur le Fezzan et TRIPOLI (janvier 43).

Un premier amalgame se fit avec l'armée d'Afrique dès la fin de la campagne de Tunisie, mai 43. De là est né le CEFI du Général JUIN.

Nous avons combattu ensemble en Italie puis en France et en Allemagne. En France avec la 1^{re} armée du Général de LATTRE dont le noyau était formé par les Divisions et Tabors du CEFI. Un autre amalgame se fit à partir de septembre 1944, avec les Forces Françaises de l'Intérieur, les F.F.I. qui avaient combattu au préalable dans la Résistance... Et nous avons combattu ensemble aux côtés des Alliés, jusqu'à la capitulation de l'Allemagne d'Hitler rendant à la France son rang dans le concert des Nations.

... Ne croyez pas non plus que ce fut simple dans la réalisation pratique. Les heurts et incompréhensions n'ont pas manqué. Mais nous y sommes arrivés à force d'opiniâtreté et de patience réciproque et cela parce que nous avions un but, un commun idéal : libérer la France.

Et ce fut aussi un autre titre à la gloire de ceux qui nous commandaient. Je ne cite pas de noms : nous les avons tous sur les lèvres.

Il y a maintenant une troisième tranche d'âge au sujet de laquelle je serai très bref. Il s'agit dans mon esprit de ceux et de celles qui sont dès à présent des adultes et qui ont de jeunes enfants ou sont sur le point d'en avoir.

Peut-être ceux-ci sont-ils tentés de penser que tout ce qui précède est du passé, un passé glorieux certes, mais un passé révolu.

C'est, bien sûr, exact, mais à ceux qui vivront le XXI^e siècle déjà débuté, je me permets seulement de conseiller la vigilance, de ne pas laisser à d'autres le soin de surveiller les événements qui risquent de les surprendre autrement. Tout ce qui s'est passé depuis trois ans prête à réflexions, j'imagine...

Général DAILLIER

LE PRIX LYAUTEY DE L'ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER AU COLONEL MARC MERAUD

Le 7 février 1992, le prix "Maréchal LYAUTEY" de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer a été remis au Colonel (ER) Marc MERAUD au cours de la séance solennelle de cette Académie pour "L'HISTOIRE DES AFFAIRES INDIGENES".

Une assistance nombreuse, parmi laquelle on notait la présence de Monsieur Jacques AUGARDE, ancien ministre, du Général Le DIBERDER, président, et les membres du bureau de la Koumia, assistait à cette émouvante remise de prix.

Le Colonel MERAUD, profondément ému a prononcé les remerciements suivants :

"Je remercie l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et particulièrement son jury, d'avoir bien voulu m'attribuer le prix Maréchal LYAUTEY. C'est un grand honneur pour moi. Un grand plaisir aussi.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé, car c'est à eux que revient ce prix. Officiers des Affaires Indigènes et des Affaires Militaires Musulmanes, médecins, ingénieurs, tous artisans de l'épopée marocaine, leurs témoignages ont éclairé cet ouvrage. J'espère que, grâce à eux, apparaît dans ces pages cette parcelle d'amour sans laquelle ne s'accomplit aucune œuvre humaine, comme le disait le Commandant Hubert LYAUTEY, alors qu'il était à l'école de Gallieni. En réalité, ce fut beaucoup plus qu'une humble parcelle, puisque, trente-cinq ans après, brille toujours la flamme de l'amitié entre Français et Marocains.

Oui, nous les avons beaucoup aimés, ces hommes de l'Atlas, du Rif et des palmeraies qui annoncent le désert, durs et fiers, souvent fidèles jusqu'à la mort. Et eux aussi nous ont aimés : la preuve n'en est-elle pas cette joie qui illumine leurs visages lorsqu'ils nous accueillent au seuil de leurs maisons, chaque fois que nous retournons sur l'hospitalière terre cherifienne. C'est qu'ils se souviennent. Le courant passait entre nous. Les tournées à cheval où le fellah parlait avec nous, les franches et amicales discussions avec les assemblées, les "jemaas", autour d'une tasse de thé – les anciens savent bien que la tasse de thé a fait davantage pour la paix que les combats –, les longues séances, les chicayas, au tribunal pénal et au tribunal coutumier, où, dans la chaleur, il faut veiller à ce que bonne justice soit rendue, c'est tout cela que mes camarades ont décrit avec leur cœur dans l'"HISTOIRE DES A.I."

Je suis reconnaissant à cette prestigieuse Académie, laquelle plus qu'une autre, connaît les problèmes, les gens et les pays d'outre-mer, d'avoir retrouvé et reconnu, dans un livre aussi incomplet, l'étincelle d'amour qu'il renferme.

Marc MERAUD

Rappelons à cette occasion que l'HISTOIRE DES AFFAIRES INDIGENES peut être commandée chez :

**PREAL, 36, avenue Jean-Jaurès - 94110 ARCUEIL
au prix de 475 F (franco de port)**

NOVEMBRE 1954 - NOVEMBRE 1991 L'ALGERIE A NOUVEAU EN FEU

par Jacques HARMEL

La précédente chronique roulait essentiellement sur l'Algérie et nos lecteurs pouvaient, cette fois, attendre une autre priorité.

Les faits, réputés têtus, en ont décidé autrement. A ce qui n'a pu paraître la dernière fois, faute de place et de temps – et concernait encore le Maghreb central, théâtre d'une tragique nouvelle de dernière heure à la fin de novembre, vont s'ajouter aujourd'hui les commentaires sur les événements de décembre, janvier et février, autrement dit l'épreuve de force en cours de ses rebondissements.

Inutile d'imaginer "ce qui se serait passé si...", car l'Histoire ne se refait pas. Mais il est parfois utile d'essayer de prévoir "ce qui se passerait si...". Ce n'est pas une différence de temps, mais une différence de points de vue, entre l'irréel invérifiable et le virtuel possible.

Pas de commentaires donc sur le mode "S'il n'y avait pas eu d'élections", "Si le FIS avait pris le pouvoir", "Si Chadli n'avait pas démissionné". Par contre, n'est-il pas légitime de se poser des questions sur le pourquoi, le comment, le prévisible et les possibilités d'éviter un retour aux erreurs passées.

Une petite marche arrière va nous ramener à l'événement – la "dernière heure" signalée plus haut – qui, 37 ans et 28 jours après le premier novembre 1954, a remis le feu aux poudres en Algérie.

C'était le 29 novembre 1991, avant le lever du jour, en plein centre de la palmeraie d'El-Oued, à une centaine de kilomètres de la frontière tunisienne. A Guemmar, petite commune rurale, dont le maire, élu naguère sous l'étiquette FIS, avait démissionné quelques semaines plus tôt, il y avait une caserne de l'armée algérienne (et non un poste-frontière, comme on le dira d'abord), avec des soldats (et non des douaniers), dont des appelés du contingent, des armes de guerre et des munitions. Un commando, dont a su plus tard qu'il était au ordres directs d'un dirigeant de la tendance dure du FIS, surnommé Ahmed El-Afghani (censé avoir combattu les "infidèles" aux côtés des "résistants" afghans), attaqua la caserne, tua au moins trois militaires, dont au moins un appelé natif de Chief (ex-Orléansville où, quelques jours plus tard, furent célébrés ses obsèques, en présence du premier Ministre), en blessa gravement plusieurs autres, et, sans avoir subi de pertes, disparu dans la nuit avec une cinquantaine d'armes (FM, lance-roquettes et kalachnikov) et des milliers de cartouches.

La seconde guerre d'Algérie au XX^e siècle venait de commencer...

Le 2 décembre, dans la palmeraie d'El-Oued, une patrouille de gendarmerie est prise sous le feu d'armes automatiques en pleine nuit.

Le 7, un violent accrochage, en un lieu non précisé par la presse algérienne, mais que l'on peut supposer entre El-Oued et Biskra, fait 10 morts (1 gendarme et 9 intégristes).

Le 9, un nouvel accrochage – près de Biskra cette fois – laisse 17 tués (4 gendarmes et 13 intégristes).

Du 30 novembre au 10 décembre, ces graves incidents ont par ailleurs amené une centaine d'arrestations de combattants (dont Ahmed El-Afghani) et de complices présumés (dont l'ancien maire "FIS" de Guemmar) et une énorme indignation dans les rangs du F.L.N. et même chez les opposants kabyles.

Impliqué jusqu'au cou dans une affaire où il perdait probablement quelques deux cents de ses militants (entre tués, prisonniers et disparus), le FIS, qui, jusqu'alors, tenait la dragée haute au pouvoir F.L.N., menaçait de boycotter les élections du 26 décembre et entretenait le suspense sur ses intentions, sentit soudain que la coupe allait déborder à son détriment, que l'armée avait, elle aussi, perdu pas mal de monde et ne cachait pas sa fureur, que l'interdiction du mouvement intégriste et le report des élections étaient donc dans l'air. Brusquement alors, il décida de faire patte de velours et de paraître mollir en acceptant les élections... (dont ses structures de renseignements lui annonçaient l'issue triomphale).

La suite est connue, mais doit être rappelée :

Le 26 décembre, les élections ont lieu dans toute l'Algérie (et, par procuration, en Europe) ; la participation est très importante.

Pressentis dès le 26, connus le 27, confirmés les jours suivants, les résultats ne font pas de doute : malgré les moyens énormes de presse et de propagande dont il disposait, malgré ses structures implantées partout, le F.L.N. est laminé (les commentaires recueillis peu après chez les Algériens de France diront à quel point il était méprisé, détesté, honni), le FIS, dès le premier tour, est assuré d'une confortable majorité absolue, seul le parti démocratique kabyle d'Aït Ahmed a fait figure honorable, dans son fief, tout en restant très minoritaire à l'échelle nationale.

Bafouée un mois plus tôt par le futur vainqueur des urnes, mais ayant vite montré sa puissance intacte, l'armée algérienne ne pouvait tolérer un tel renversement ; au reste, le maintien en prison des deux leaders, arrêtés en juin 91 et pas encore jugés, était déjà un signe ; la suite allait donc de soi :

Fin décembre et début janvier, quelques réclamations et plaintes mettent ou tentent de mettre en doute la validité de certains votes, le FIS ne se prive pas d'en faire autant pour quelques-uns des rares sièges enlevés dès le premier tour par d'autres que lui, mais tout le monde sait bien que ni le scrutin de ballottage, ni quelques annulations ne peuvent changer l'inéluctable. A ceux qui déjà, en Algérie et ailleurs, se demandent si les annulations éventuelles ne rendront pas nécessaire un troisième tour, il est répondu "encore faudrait-il pour cela qu'il y en eut un deuxième".

Celui-ci était prévu pour le jeudi 16 janvier... Dans la soirée du 11, on apprend la "démission" du président de la République algérienne, CHADLI BENDJEDID, l'armée se déployait, dans les grandes villes, encore discrètement mais en bon ordre, un "Conseil constitutionnel" prenait provisoirement le pouvoir, les élections du 26 décembre étaient purement et simplement annulées.

Le 14 janvier, le "Conseil constitutionnel" est remplacé au pouvoir par un "Haut comité d'Etat" de 5 membres, présidé par Mohamed Boudiaf (né en 1919, un des 4 "chefs historiques de la révolution algérienne" actuellement survivants,

avec Aït Ahmed, Ahmed Benbellah et Rabah Bitat), arrivé en hâte du Maroc, où il se trouvait en exil depuis 1963.

Les vendredis 27 décembre, 3 et 10 janvier, il ne s'était encore rien passé de trop grave dans les mosquées et alentours, où prédominaient cris de triomphe et prêches enflammés ; le jeudi 16, jour de feu, le deuxième tour, et le vendredi 17, les prônes glorieux faisaient place à des cris de colère, la sortie des mosquées était marquée par de nombreux incidents, l'armée devait intervenir, pour le seul Alger, on comptait une vingtaine de blessés ; le 22, Abdelkader Hachani (leader "provisoire" du FIS depuis l'arrestation, en juin 91, d'Abbès Madani et Ahmed Belhadj) est arrêté ; à partir du vendredi 24, la prière collective n'est plus autorisée qu'à l'intérieur des mosquées, les rues avoisinantes devant rester libres ; le 31 janvier est très agité ; les 6, 7 et 8 février, de graves troubles éclatent dans les villes : Alger, Oran, Constantine et bien d'autres, mais surtout Batna où de nombreux manifestants trouvent la mort ; le 9 février, l'état d'urgence est instauré pour un an ; la nuit suivante, à Alger et à Bordj Ménaiel, huit policiers sont assassinés ; le 10 au soir, Boudiaf prononce un discours musclé, insistant sur la priorité du maintien de l'ordre et déplorant les nombreux morts depuis le début du mois (une cinquantaine ? – mais beaucoup plus selon le FIS). Pour le vendredi 14, le FIS prévoit une marche de centaines de milliers de gens à la sortie des mosquées dans toutes les villes – elle est interdite ; il y aura peu de tentatives de passer outre, mais cependant encore une dizaine de morts.

Par ailleurs de très nombreuses arrestations ont été opérées et des camps d'internement ouverts (dans les territoires du Sud), à la faveur de l'état d'urgence... les estimations varient de cinq mille à quinze mille internés.

Cependant, la situation n'est pas aussi catastrophique que ce bref résumé ne pourrait la faire paraître, et tous les péchés ne sont pas du côté des forces de l'ordre, qui tiennent la situation en main et sont persuadées – non sans raison – d'avoir eu recours à un moindre mal pour protéger leur pays du pire. Ni plus, ni moins "démocratiques" que le pouvoir précédent... qui l'était bien peu, elles ont eu au moins le courage de réagir contre une force et un programme qui ne le sont pas du tout et dénie ouvertement toute liberté à l'individu.

Les problèmes ne sont pas résolus pour autant, car, en dehors du FIS, les anciens partis hésitent entre abstention et opposition : le FLN, laminé comme on l'a dit, ne veut pas disparaître ; après avoir décidé sa propre dissolution, son comité directeur est revenu sur sa décision ; quant à Aït Ahmed, qui aurait pu jouer un rôle utile et reste un atout potentiel, il semble, avec ses partisans, se réfugier dans la critique et l'isolement... Habiles, intelligents et courageux, les Berbères sont plus volontiers protestataires que rassembleurs...

L'ENVOYE D'ALLAH

par J.-M. DUPUCH

Dans les pays arabes, bien des événements semblent auréolés d'une présence surnaturelle.

Le ciel s'était éclairci après un gros orage. La nuit précédente, le vent avait été particulièrement violent.

Des branches avaient été cassées et en passant sous les eucalyptus qui jouxtaient l'infirmerie, j'aperçus dans les feuilles tombées par terre une petite chose qui gigotait désespérément.

C'était un oisillon tombé du nid. Il n'avait pas encore la moindre plume et ouvrait tout grand son bec pour réclamer sa pitance. Je le pris dans mes mains. Il était glacé. Ma femme confectionna un nid douillet dans une boîte de carton qu'elle capitonna de coton hydrophile et on plaça le petit moineau dans le tiroir inférieur de la cuisinière éteinte, où régnait une douce chaleur. Un mélange de pain et de lait administré en petites boulettes constitua son premier repas. Le lendemain je demandai aux jardiniers qui nous étaient envoyés par le bureau de contrôle d'aller chercher des vers de terre dans les environs.

Ils en rapportèrent plus qu'il n'en fallait. Débités en petites tranches, ils fournirent l'essentiel de la ration alimentaire de notre invité. Quelques mouches et moucherons permirent de varier son ordinaire.

Il se rétablit avec une rapidité surprenante. En quinze jours, il était recouvert de plumage et commençait à sautiller dans la maison. J'avais donné des consignes très sévères : ne jamais ouvrir une porte ou une fenêtre dans la pièce où il se trouvait. Cette obligation compliquait la tâche des servantes marocaines, sans cesse contraintes de déménager cet hôte, encombrant pour elles, afin de pouvoir aérer.

Il était d'une familiarité extrême : nous étions devenus ses véritables parents. Après avoir fait le tour du propriétaire, il venait atterrir en douceur sur le sommet de mon crâne ou sur la cravate où il piquait un petit somme. J'avais garde de le réveiller. Quand il s'envolait, il laissait le plus souvent un petit souvenir sur son aire d'atterrissage. Il m'était bien facile de le faire disparaître d'un bout de papier.

Quand je circulais dans l'appartement, il voletait en tournoyant au-dessus de ma tête. J'étais persuadé qu'il en ferait autant si je sortais.

Comme il avait commencé ses vols circulaires habituels, je me dis que le moment était venu de lui faire prendre l'air. C'était une heure tranquille. Tous le monde faisait la sieste dans le secteur. J'ouvris la porte très doucement et partis d'un pas mesuré vers l'infirmerie. L'oiseau continuait à me survoler comme je m'y attendais.

Je pénétraï dans mon bureau et m'assis dans le fauteuil. Mon petit compagnon reprit sa place favorite sur mon nœud de cravate qui devait lui sembler avoir été préparé à cet usage, car sa rotondité en faisait une sorte de mini-perchoir où il avait ses aises.

Quand je rentrai chez moi, il continua à me suivre en me survolant. Cette compagnie insolite stupéfiait mes infirmiers et quelques personnes de passage. Le lendemain, le bruit courait dans le douar voisin que j'étais un marabout.

Cette intimité nous enchantait, ma femme et moi. Nous étions décidés à lui

rendre sa liberté dès qu'il serait un peu plus âgé, mais voulions profiter encore un peu de cette présence exceptionnelle.

Ce jour-là, après la consultation, j'allai dans la maternité contiguë où l'on venait de m'amener une Marocaine arrivée à terme, mais dont les premières douleurs s'étaient arrêtées.

La période des neuf mois était bien atteinte, je le savais parfaitement, l'ayant suivie depuis le début de sa grossesse.

En dépit d'une injection destinée à stimuler ses contractions, rien de nouveau ne se produisait. La parturiente était-elle atteinte d'inertie utérine ? L'enfant était encore trop haut dans le bassin pour qu'on put tenter une prise de forceps... Si la temporisation devenait excessive, il faudrait l'évacuer sur l'hôpital Avicenne, distant de cinquante kilomètres.

La famille était autour d'elle, au complet. Je buvais en sa compagnie un verre de thé à la menthe. Le grand-père égrenait un gros chapelet en invoquant Allah.

Soudain un bruit léger, comme un froissement de feuilles de papier, se fait entendre, et nous vîmes apparaître dans la baie ouverte, un oiseau. C'était mon petit piaf qui me cherchait. Il fit un tour de la pièce et vint se poser sur le sommet de ma tête.

Quelqu'un, chez moi, l'avait laissé s'échapper.

On voyait dans l'ombre des yeux exorbités, des bouches bées.

L'oiseau voleta encore et alla se poser sur le ventre de la femme en gésine, qui eut un geste de peur. Effrayé, l'oiseau s'envola. Il n'en fallut pas plus pour que les contractions reprennent. L'accouchement eu lieu le plus normalement du monde.

Le nouveau-né était un superbe garçon. Toutes les personnes présentes riaient et se félicitaient. Cet oiseau était un messager d'Allah... C'était Moulana qui l'avait envoyé (Notre Seigneur).

Tyor qabla ! (C'était un oiseau accoucheur !).

Quant à lui, il avait choisi la liberté.

L'AFFAIRE BOUDAREL

(Suite)

POINT SUR LA PLAINTE DEPOSEE

Dans le numéro de septembre 1991 (n° 122), nous avons évoqué l'affaire Boudarel, ce professeur de l'Université PARIS VII qui fut commissaire politique au camp 113 en Indochine.

Le parquet de Paris ayant fait appel de l'ordonnance d'instruction contre Boudarel pour crime contre l'humanité, la cour d'appel, de Paris siégeant à huis clos le 20 décembre 1991, a donné raison au parquet tout en reconnaissant qu'il y avait eu crime contre l'humanité, mais que la loi d'amnistie du 1^{er} avril 1957 devait également s'appliquer à ces crimes. D'après l'arrêt de la cour d'appel, Boudarel n'est donc pas innocenté, mais amnistié.

Un pourvoi en cassation a été immédiatement déposé par les plaignants dont l'Association des Anciens Prisonniers d'Indochine (ANAPI).

Par contre, l'action de l'ANAPI et du Comité d'Entente a porté dans un autre domaine, puisque Boudarel, atteint par la limite d'âge le 21 décembre 1991, n'a pas été autorisé par le ministre de l'Education nationale à poursuivre ses activités jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours, comme il est de coutume pour les membres de l'enseignement supérieur.

Cette décision avait été prise par la présidente de l'Université Paris VII, mais avait fait l'objet d'un appel auprès du ministre par le Syndicat de l'enseignement supérieur.

LES MEMOIRES DE BOUDAREL

Par ailleurs, Boudarel a fait paraître en novembre 1991, une autobiographie dans laquelle il tente de se justifier.

En fait, ce livre n'est qu'une suite de généralités injurieuses contre l'armée et contre les combattants d'Indochine. Il n'y a aucune attaque personnelle, aucun nom n'est cité sauf celui du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Nul autre que le Maréchal n'étant personnellement cité dans cet ouvrage, personne, sauf Madame de Lattre, ne peut porter plainte en diffamation.

Quoique les décrets d'application de la loi du 26 novembre 1991 ne soient pas encore parus, un certain nombre d'Associations d'Anciens d'Indochine ont porté plainte.

PLAINTES DE L'ANCIEN COMMISSAIRE POLITIQUE

Le sieur Georges Boudarel a eu l'audace de porter plainte pour dénonciation calomnieuse à l'encontre de Wladyslas Subansky, un ancien prisonnier victime de ses sévices, et l'Association nationale des Anciens Prisonniers d'Indochine (ANAPI).

C'est un peu ce que souhaitait l'ANAPI, au cas où la plainte déposée contre Boudarel serait définitivement rejetée par la Cour de cassation. L'ANAPI met au défi Boudarel de faire venir sa plainte en citation directe, en audience publique, au cours de laquelle les plaignants pourront prouver les procédés dégradants et inhumains pratiqués par Boudarel sur ses compatriotes prisonniers du Viet-Minh.

Jean DELACOURT

BIBLIOGRAPHIE

LE FENNEC

par Monseigneur Paul GRASSELLI

ancien curé de Berkane

Les personnages présentés dans le livre "Le Fennec" de Monseigneur Paul GRASSELLI, ancien curé de Berkane (Maroc occidental), ne sont pas fictifs.

Beaucoup sont morts, mais tous ont vécu sous d'autres noms. Certains peut être s'y reconnaîtront.

Le Fennec est un officier des Affaires Indigènes du Maroc qui sert dans la région d'Oujda.

Ce livre est comme un témoignage documentaire. Il intéressera spécialement les anciens du Maroc oriental qui connurent le curé bâtisseur du cloître de Berkane et décorateur de l'Eglise Sainte-Agnès.

A commander auprès de l'auteur :

Monseigneur Paul GRASSELLI
26, rue du Commandant MAGES
13001 MARSEILLE

CCP 88 82 76 G - Marseille

L'exemplaire : 120 F (franco de port).

L'ALGERIE NOMADE ET KSOURIENNE

par Georges HIRTZ

(Préface de Pierre Messmer)

216 pages, Editions Tacussel 1991, Marseille

Avec **L'Algérie nomade et ksourienne**, livre d'un familier des hommes du Maghreb, Georges Hirtz, ancien administrateur, fait revivre le monde nomade, son histoire, ses mœurs et ses coutumes, avec l'exigence d'un sociologue et une bienveillance amicale. Un merveilleux livre d'art où le texte fervent est à la hauteur d'une iconographie somptueuse qui réanime le passé, concilie et réconcilie le monde musulman et l'Occident.

Georges Hirtz rend justice à la présence française à travers des images qui éclairent une partie toujours vivante et attirante du Maghreb qu'il sait nous faire aimer. Un cadeau, riche de souvenirs et de couleurs, à proposer aux fervents des **"terres de soleil"**, à placer au premier rang de nos bibliothèques afin de conjurer le temps qui s'enfuit.

Pierre GRENAUD
en vente chez l'auteur : Al Koukia
Chemin des Hauts de Malouse, Luynes
13090 Aix-en-Provence

LES CREPUSCULES D'ALGER

par Norbert REGINA

387 pages, Flammarion 1991

Certains témoignages sur la guerre d'Algérie nous apparaissent, près de trente ans après, d'une vérité assez bouleversante pour animer les dossiers de l'Histoire et éclairer les tragiques mutations du Maghreb.

Né à Oran, en 1948, ayant quitté l'Algérie en 1964, Norbert Régina apporte sa caution sur les événements qui ont imprégné son adolescence. Le romancier de **Ils Croyaient à l'Eternité** joint à la chaleur de l'écrivain la probité du chroniqueur qui rappelle les jours douloureux d'un conflit de sept ans et demi.

Qu'ils appartiennent à la défense d'une terre qu'ils ont fécondée ou à la rébellion, les personnages de Régina assistent à des scènes où éclatent les bombes en des lieux, repères désormais sanglants de la toponymie algéroise.

Le romancier a su restituer l'atmosphère passionnée d'un combat fratricide qui l'emporte sur les sentiments fraternels de trois couples plus perturbés par la politique que par leurs amours parfois contrariées. Certes, les liens de famille ne cessent de se manifester entre les trois frères, Thomas, le chirurgien célèbre, Sam, le bijoutier, Luc, l'avocat devenu garagiste puis cabaretier, et entre leurs femmes.

Leurs petits drames sont estompés par des scènes de guerre, certaines bouleversantes, d'autres atroces, comme celle de Philippeville, Némésis change de camp au gré d'une lutte pendulaire qui défie l'amour porté à la terre de combattants sans pitié.

Envolés, les rêves d'une Algérie fraternelle brièvement scellée, le 13 mai, sur le Forum d'Alger, une Algérie trop confiante dans l'arrivée d'un De Gaulle majestueux, jouant de sa superbe, entraînant les esprits d'un pays qu'il ne connaît pas avant de déjouer son espérance.

La vie d'un milieu confessionnel que Norbert Régina connaît bien est rehaussée par un décor inoubliable. Nous passons des planques de la Casbah, fief du chef Yacef Radaoui qui, pris par les parachutistes, réussira à leur échapper, aux ruelles d'Oran qui descendent vers le port, au boulevard Gallieni, puis Alger avec sa "Place du Cheval", le square Bresson et ses ficus, le marché Randon et le jardin d'Essai au bord de la Méditerranée des dieux devenus hostiles.

En dépit des lueurs "crépusculaires", l'action menée par Régina ne perd rien de la chaleur d'un pays trop ardent pour n'être pas exigeant et infidèle. La haine, qui finit par l'emporter sur l'amour, a meurtri les hommes de toutes religions sans cependant effacer leurs meilleurs souvenirs, le seul legs des "terres de soleil".

Pierre GRENAUD

AVIS DIVERS

COMMUNIQUE

Beaucoup de familles possèdent des souvenirs, objets, livres, imageries, diplômes et citations, carnets de route, photos ou lettres, journaux et magazines de la guerre 14-18.

Le Mémorial de Verdun accueille 200 000 visiteurs par an dont les 2/3 ont moins de 40 ans. Pour enrichir ses collections, il accepte les dons de ce genre, à adresser à Mémorial de Verdun - 55100 Fleury-devant-Douaumont - Tél. : 29 84 35 34.

Ceux-ci seront soit exposés au musée, soit lors d'expositions temporaires. Tout document écrit ou imprimé est versé dans notre fonds de documentation ouvert aux chercheurs ou historiens professionnels ou amateurs.

Reconnu d'utilité publique, notre Comité peut recevoir legs et dons.

CCP PARIS 15 361-70 F.

COMMUNIQUE

Créée dès la rentrée en guerre de l'Afrique du Nord française en 1942, l'Ecole des Elèves-Officiers de Cherchell-Médiouna a formé jusqu'en 1945 cinq promotions de chefs de section d'active et de réserve, Français résidant en Algérie, en Tunisie ou au Maroc ou évadés de la métropole. Ils prirent part aux campagnes d'Italie, de la Libération et d'Allemagne puis, pour ceux qui poursuivirent une carrière militaire ou furent rappelés sous les drapeaux, aux guerres d'Indochine et d'Algérie ; beaucoup d'entre eux sont morts au Champ d'Honneur.

L'Association qui regroupe les survivants lance un appel à ceux d'entre eux qui ne connaissent pas son existence pour qu'ils lui apportent leur adhésion et participent à ses activités. Ils sont invités à prendre contact avec :

Ci. H. Monnier - Promo Weygand Cherchell-Médiouna, décembre 42-mai 43
14, route d'Angers Pruniers - 49080 Bouchemaîne.

Général P. Guichard - Promo Tunisie, mai 43-septembre 43
2, rue d'Oran - 69001 Lyon

Cel Luc Muracciole - Promo Libération, octobre 43-avril 44
25, rue Prosper Legouté - 92160 Antony

Cel Jean Fournier - Promo "Marche au Rhin", avril 44-octobre 44
19, rue des Mésanges - 65800 Orleix

Cel Nestor Verbe - Promo "Rhin Français", novembre 44-mai 45
21, bd François Grosso - 06000 Nice

Un annuaire complet comportant les noms de tous les anciens élèves est en cours d'impression.

TRANSFERT DU CIMETIERE D'EL HANK A CASABLANCA

Par l'intermédiaire de l'Agence urbaine de CASABLANCA, le ministère marocain de l'intérieur a récemment informé le Consul général de France de la nécessité pour des raisons d'aménagement urbain, de transférer, vers la périphérie, le cimetière civil européen d'El Hank, actuellement situé au centre de la ville.

Il y a lieu de noter qu'un transfert partiel de ce cimetière a déjà été effectué en 1975 et que l'opération s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes.

La totalité des frais de transfert de ce cimetière serait à la charge de la commune de CASABLANCA. Néanmoins, ceux relatifs à un éventuel rapatriement des restes mortels en France incomberaient aux familles.

Les premiers travaux relatifs à ce transfert sont prévus pour la fin de l'année 1992.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en écrivant à :

Monsieur le Consul général de France
Rue du Prince Maulay Abdallah
B.A. 15810 CASABLANCA principal Maroc

RECHERCHE DE DOCUMENTATION

Ethnologue marocaine recherche toute documentation (notes, études, photographies, monographies) concernant :

- Isaffen (Anti-Atlas), plus précisément l'Etude sur la tribu Isaffen" du Capitaine B. Grat (hors cadre), 1938,

- Aït OUMRIBET (Bani),

- IDA OUBLAL,

- OULAD JELLAL,

ainsi que sur les oasis d'Akka, de Tata et Tissint dans le Bani (Sud marocain).

Merci d'envoyer les photocopies de documents à (écrire ou téléphoner) :

Narjys MANAR ALAOUI
59, avenue Victor-Hugo
92100 BOULOGNE
Tél. : 47 12 90 21

SOMMAIRE

	Pages
EDITORIAL	1
Lettre de Monsieur Maurice DRUON	2
Procès-verbal du Conseil d'administration de la Koumia	3
Extrait procès-verbal Conseil d'administration Fondation	7
VIE DES SECTIONS	
- Paris - Ile-de-France	8
- Rhône-Alpes	9
- Pays de Loire	10
- Languedoc - Roussillon	10
- Nice - Côte d'Azur	11
CARNET	12
IN MEMORIAM	
- Isidore Le LONG	14
- Jacques MORINEAU	15
- Albert DUHOO	16
- Marie-Pierre THOMAS	17
- Eugène REGEARD	17
TRIBUNE DE L'HISTOIRE	
- Le Général FRERE par le Général WEYGAND (<i>suite</i>).....	18
- A propos d'un article sur le Maréchal LYAUTEY	24
ARTICLES DIVERS	
- L'Islam - Images réelles et virtuelles par Jacques HARMEL	27
- Le Général DAILLIER - Grand Croix du Mérite	33
- Marc MERAUD, prix Lyautey de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer	37
- L'Algérie à nouveau en feu par J. HARMEL	38
- L'envoyé d'ALLAH par J.-M. DUPUCH	41
- L'affaire BOUDAREL	43
BIBLIOGRAPHIE	44
AVIS DIVERS	46

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEUR

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél.: (16) 94.76.41.26
Vice-Président		Tél.:
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél.: (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	Tél.: (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél.: (16) 47.50.94.49
Trésorier adjoint	Jean BERTIAUX	Tél.: (16) 86.62.20.95
Administrateurs	Jean BARILARI	Tél.: (1) 46.28.99.58
	Jean-François CARRERE	Tél.: (1) 60.08.01.40
	Florence ESPEISSE	Tél.: (16) 44.40.03.41
	Simone LABATAILLE	Tél.: (1) 45.04.47.29
	François LACARELLE	Tél.: (16) 72.27.06.27
	Gérard LEPAGE	Tél.: (1) 47.84.74.75
	Jacques PASQUIER	Tél.: (1) 42.53.72.91
	Jean-Jacques THEN	Tél.: (16) 94.36.33.74

Cotisation annuelle : 100 F chèque à l'ordre de ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA et à adresser à : Georges BOYER de LATOUR, président, LES TOUOS DU PUIITS-NEUF, Route de Mons, CALLIAN, 83440 FAYENCE.

Abonnement au Bulletin de la Koumia : 130 F.

Chèque à adresser à : LA KOUMIA, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75001 Paris, Tél.: (1) 48.05.25.32

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en deux tons :

- fond sable et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1991

KOUMIA dorée Grand Modèle	150 F.
KOUMIA dorée Moyen Modèle	125 F.
KOUMIA argentée Grand Modèle	40 F.
KOUMIA argentée Moyen Modèle	30 F.
KOUMIA argentée Porte-clefs	40 F.
KOUMIA argentée Boutonnière	20 F.
K7 « Chant des Tabors »	120 F.
« Prières »	5 F.
Carte Postale	5 F. (ou 20 F. pour les 4)
La Légende du Goumier Guillaume	30 F.

Livres :

« La Longue Route des Tabors, J. AUGARDE	78 F.
« Homme de Guerre », Général GUILLAUME	60 F.
« Maréchal Juin », Général CHAMBRE	80 F.
« Juin Maréchal de France », Bernard PUJO	80 F.
« Burnous au Vent et Sabre au Clair », Jean VERCHIN	70 F.
« De Mogador à Alger », J.-A. FOURNIER	60 F.